

PRIX DE L'ABONNEMENT... EDITION QUOTIDIENNE... EDITION HEBDOMADAIRE... BELLEREAU & Co administrateurs

LA JUSTICE "DIEU ET MON DROIT."

TARIF DES ANNONCES... Rédacteur en chef: ERNEST CHOUINARD

L'honorable M. Laurier

SON ITINERAIRE POUR CETTE SEMAINE

L'honorable M. Laurier, M. P., chef du parti libéral au Canada, portera la parole aux endroits et aux jours qui sont ici indiqués:

MERCREDI, 4 JUIL

M. LAURIER rencontrera ses électeurs de Québec-Est à 7 h. 30 p. m., à la salle St-Pierre, St-Sauveur.

JEUDI, 5 JUIL

M. LAURIER portera la parole à une assemblée de électeurs du comté de Québec à trois heures de l'après-midi à Charlesbourg.

VENREDI, 6 JUIL

M. LAURIER parlera aux électeurs du comté de Kamouraska à St-Pascal à 2.30 h. p. m.

DIMANCHE, 8 JUIL

M. LAURIER parlera à Saint-Jean, Le d'Orléans, après la messe, et à Saint-Laurent après vêpres.

De 8 à 17 l'honorable M. Laurier portera la parole dans les différents comtés du district de Montréal.

LA CAMPAGNE ELECTORALE DANS LE DISTRICT DE QUEBEC

ST-SAUVEUR

M. Parent perfectionne tous les jours son excellente organisation. Hier soir, il a organisé ses comités au village Stadacona, où une assemblée publique aura lieu dans quelques jours.

C'est l'honorable M. Laurier adressera la parole devant une foule énorme à la salle St-Pierre. On fera bien de s'y rendre de bonne heure, car il est certain que la salle ne pourra contenir la foule.

Un incident risible a égaré les habitants de Stadacona hier soir. M. Appolinaire Corriveau ayant conçu l'idée de tenir une assemblée en cet endroit, s'était, comme l'âne de Lafontaine, adoube de la peau du lion pour obtenir un auditoire. Voici le truc qu'il a imaginé: il a fait distribuer dans le village une circulaire dont la dernière partie se lisait comme suit:

M. APPOLINAIRE CORRIVEAU Candidat libéral et partisan du gouvernement

MERCREDI ADRESSERA LA PAROLE

doit ainsi entendre que l'honorable premier ministre ferait un discours. Mais comme l'âne du fabuliste, M. Corriveau a commis la faute de braire ou plutôt de distribuer sa circulaire trop tôt.

Informations prises, les électeurs de Stadacona ont appris que l'honorable M. Laurier était à Montréal, et surtout, par certain événement qui avait eu lieu dans l'après-midi, que M. Corriveau n'était pas partisan du gouvernement. L'auditoire brillait par son absence.

COMTE DE QUEBEC

Charlesbourg, 3 juin.

Il y a eu ici hier, chez M. J. B. Pagé, une réunion de cent cinquante personnes toutes spécialement invitées aux fins d'organiser un comité et des sous-comités. Parmi les assistants, mentionnons MM. J. B. Pagé, Ambroise Trudel, Jean-Baptiste John, Joseph Martel, Jean-Baptiste Martel, Olivier Bresse, Jacques Lefebvre, J.-B. Pelletier, Luc Pelletier, L. Houde, Jos. Bédard, E. E. M. Arthur Bédard et Michel Byrne.

M. J. B. Pagé a été élu président, MM. J. B. Pelletier et J. Lefebvre, vice-présidents, et M. Ambroise Trudel, secrétaire.

Proposé par MM. Isidore Bédard et J.-B. Pelletier, et résolu à l'unanimité, "que toutes les personnes présentes ont confiance dans M. Fitzpatrick, qu'elles croient par ses "sermons" ses conclusions et son influence, il c'est en cet ordre d'importance services au pays et en particulier au comté de Québec et que tous appuieront sa candidature."

MM. Fitzpatrick et Martin ont alors pris la parole chacun leur tour; leur exposition du programme du gouvernement a été vigoureusement applaudie.

On a ensuite procédé à la formation du comité central, du comité exécutif et des sous-comités.

WOLFE

Diabloti, 3 juin.

Le comité exécutif de M. Adams, le candidat national, se compose des personnes suivantes: MM. Théodore Bileau, Alfred Grégoire, Cyrille Fortin et Arthur Tremblay.

Les nouvelles sont des plus encourageantes ici et tout le monde travaille activement et avec confiance.

LEVIS

Le comité central du M. F. X. Lemieux se compose comme suit:

Président-honorable, J. C. Hamel, éc.; Président actif, Joseph Durand; Vice-présidents, Augustin Carrier, J. He. Guenette; Secrétaire, J. Cléophas Blouin, Alfred Laroche.

Membres du Comité—MM. Timothée Beaulieu, Auguste Carrier, Peter Hunt, F. X. Dute, Gédéon Beaulieu, Damaso Bégin, J. B. Michaud, Téléphore Beaulieu, Ant. Lemieux, Jos. Beaulieu, J. B. Blouin, Thomas Demers, Pierre Ducloux, Ludger Lemieux, Napoléon Lamontagne, Jos. Paquet, Patrick Hearn, Patrick Doran, Omer Bégin, Albert Barre, Cyrille Bégin, John Powell, Cyrille Bégin, James Woir, Ferdinand Demers, Alfred Blouin, Phidime Brochu, Joseph Bégin, Pierre Dutil, Octave Brochu, Adolphe Hébert, Alfred Samson, John Connolly, Ch. Chamberland, Achille Carrier, Napoléon Hallé, Alfred Hallé, Rig. Guenette, Wm. Babin, St. Léonard, Et. Guay, W. Boisvert, Guo. Lefebvre, Ch. Dusault, Ferdinand Plante, P. Picard, Elie Sirois, Hyacinthe Beaulieu, Frs. Jones, Théophile Bernier, Modeste Thibault, Cléophas Robitaille, Edouard Robitaille, James

MEGANTIC

Spécial de L'Electeur M. Turcot M. P. a rencontré à la station de Ste-Julie et a accompagné l'honorable ministre à l'endroit appelé la Grosse-Allée. L'examen de la place où devra se construire le pont pour lequel il a été accordé un octroi pendant la dernière session.

Après avoir rencontré les intéressés et avoir pris en considération leurs explications, l'honorable ministre s'est rendu à Lourdes pour y tenir sa première assemblée. Le colonel a remporté un grand succès. M. Turgeon ex-candidat a eu l'audace de lui répliquer en répétant les articles du Canada qu'il avait eu le soin d'apprendre par cœur. M. Turcot, lui a répliqué et a prouvé à l'assemblée que les accusations de M. Turgeon étaient fausses et qu'il lui a fait passer un mauvais quart d'heure. Lourdes où nous n'avions que quelques voix donnera certainement une majorité au colonel.

LA CAMPAGNE ELECTORALE DANS LE DISTRICT DE MONTRÉAL

Perspective on ne peut plus encourageante

Montréal, 3 juin.

Le district de Montréal fait vaillamment son devoir. La lutte est des plus vives et les perspectives sont excellentes. Notre district pris d'une noble émulation à la vue des merveilleux résultats du district de Québec, est mis à l'épreuve avec courage. Les comités que nos adversaires se flattent d'avoir mis en danger par leurs petites manoeuvres, sont maintenant solides et fermes pour le combat.

Dans Terrebonne, M. Nantel est aux abois. Nos amis lui portent coups sur coups. A Terrebonne, Saint-Jérôme, Ste-Thérèse, nos amis ont eu de magnifiques succès.

M. Taillon s'avoue battu dans Jacques-Cartier.

M. Leblanc n'ose plus bouger de Laval.

M. Cormier est cloué et coulé dans Soulanges.

M. Tassé est échoué dans Beauharnois et n'en sortira que battu à plate couture.

M. Bisillon boude et lâche le comté de Laprairie, où le beau Conrad Pelletier va recevoir une monumentale raclée.

Nos adversaires sont à bout d'orateurs pour faire la lutte, et les fonds ne viennent pas. Leurs mines sont pitoyables.

BERTHIER

Dans le comté de Berthier, la lutte se fait vaillamment.

M. Clévevont rencontre partout l'accueil le plus enthousiaste.

Samedi soir, il y a eu une grande assemblée à Berthier. MM. E. N. Saint-Jean, P. M. Sarvalle, de l'Electeur, Richard, de La voie du peuple, et Deslauriers, ont adressé la parole. M. Deslauriers a fait les déclarations les plus sympathiques pour M. Clévevont et le gouvernement Morier.

MONTRÉAL

En ville, l'immense triomphe de M. Mercier à la distribution des prix aux écoles du soir, où il a été acclamé par quinze mille personnes, nous assure le vote ouvrier compact.

EAIRATH

Aujourd'hui il y a eu une assemblée à Saint-Constant dans Laprairie, convoquée par M. Pelletier qui, abandonné par M. Bisillon, avait amené M. Tétu. Ces messieurs espèrent profiter des chicanes soulevées dans cette belle paroisse nationale. Ils ont été écrasés par MM. Duhamel, Joseph, Dr Lancelotti, Doyon et P. M. Savallie, de l'Electeur. La paroisse est maintenant solidement nationale, et le succès de M. Duhamel est assuré. Les biens valent. Succès sur toute la ligne.

SHERBROOKE

A une assemblée du club réformiste de Sherbrooke tenue le 22 mai dernier au bureau de M. J. J. Boadrick, la résolution suivante a été adoptée à l'unanimité:

"Que ce club approuve la candidature de M. L. C. Bélanger aux prochaines élections provinciales et s'engage à faire tout en son pouvoir pour assurer son succès."

Tous les partisans du gouvernement national à Sherbrooke travaillent avec ardeur dans les intérêts de M. Bélanger.

BIACHARNOIS

M. Dergavin a retiré sa candidature dans ce comté. M. Bisson, le candidat national reste donc seul sur les rangs.

MGR LABELLE A ROME

Allié par un journal italien

Fine riposte de sa part

L'Italie du 20 mai publiait ce qui suit:

"Mgr Labelle, protonotaire apostolique et ministre de l'Agriculture et du commerce à Québec, en Canada, dont je vous ai annoncé l'arrivée à Rome, a été reçu samedi par le Pape, aux pieds duquel il a déposé l'offrande dont il était chargé pour le denier de Saint-Pierre."

On avait dit que cette offrande serait des sous-ventes, il paraît, au contraire, qu'elle a été des plus modestes. Au Canada il n'est pas si aride qu'on le croit de faire délier les cordons de la bourse. On assure que Monseigneur, envoyé en Italie par le gouvernement dont il fait partie, n'a reçu pour ses frais de voyage que la modique somme de six mille francs. Aussi, après un séjour de mé-

REPOSSE DE MGR LABELLE

Le 20 mai 1890.

M. le directeur de l'Italie

Dans votre journal de ce jour, l'Italie a fait son compte, mon gouvernement et mon pays, sans doute sur la foi de ses correspondants ou autrement, des erreurs que je crois devoir rectifier dans vos colonnes.

Je ne suis pas venu à Rome pour déposer le denier de Saint-Pierre de qui que ce soit, mais je suis présenté ici par le cardinal de la Sainte-Église pour le rémémorer cordialement de ses faveurs et le bénédiction de son estime, de mon affection et de mon admiration, comme un enfant dévoué, respectueux et soumis.

Quoique vous en disiez, le Canada, quand il s'agit du Saint-Père, sait délier les cordons de sa bourse avec joie et même fournir, avec bonheur, de bons soldats pour sa défense.

Le gouvernement de Québec est assez généreux pour donner un traitement honorable à ceux qui ont une mission de sa part pour servir noblement ses intérêts en Europe. Dans ma lettre de créance, il n'a pas mis de limites à sa générosité. Il avait confiance que je saurais en faire bon usage.

En conséquence, je n'ai pas encore été obligé de solliciter des grâces auprès des banquiers de ce continent, au contraire, je les ai enrichis par mes dépôts.

Vos observations, je l'espère, auront pour moi ce bon résultat: ce sera de me délivrer de ces sollicitations qui frappent dans leurs mystères, pour les seigneuriser dans leurs mystères, que disent-ils, votre gouvernement les a dépouillés de leur bien.

Sans ce rapport, vous m'avez rendu service et je vous en remercie.

Agrezé, monsieur, l'assurance de ma considération.

A. LABELLE P.

LA POLITIQUE D'UN GRAND LIBERAL

Manifeste de l'honorable M. Mowat, premier ministre d'Ontario

Toronto, 3 juin.—L'honorable M. Mowat vient de lancer son manifeste aux électeurs réformistes d'Ontario. Ce manifeste est une déclaration de principe, d'esprit de justice et de concorde.

Aux attaques de ses fanatiques adversaires qui l'accusent de se faire l'esclave des catholiques, il répond: "J'aime la foi de mes pères, la foi dans laquelle j'ai été élevé, et que, dans les cours des années, j'ai appris à aimer de plus en plus."

Il met l'Ontario en garde contre le tyranisme, le parti des Rykert, et il propose de l'abolition des écoles, il fait ces remarques aussi sages que libérales et justes: "Je regrette cette agitation qui entretient en faveur de l'abolition des écoles séparées; tant que la province de Québec sera une province catholique, tant que plus du tiers de la population du Dominion sera catholique; tant que les protestants de la province de Québec s'opposent à l'abolition des écoles séparées ne peut être qu'une futilité."

NOTES

Le comité exécutif de la cinquième convention des Canadiens-français du Connecticut, laquelle devra siéger à Danversville, s'est réuni ces jours derniers à Putnam et a eu lieu le 20 et 21 août prochain la date de la réunion.

Une nouvelle des plus sérieuses nous arrive d'Halifax portant que l'escadre anglaise de l'Atlantique aurait reçu ordre de se rendre en toute hâte à Terre-Neuve.

Il y a cependant lieu de croire que la rumeur est mal fondée, et que ce n'est qu'un canard.

L'exécutif fédéral est maintenant assis de trois recours en grâce pour des individus condamnés à mort pour meurtre. Le recours a été refusé dans le cas de Edwin Davis, condamné à mourir le 20 courant pour le meurtre d'un nommé Emory, près de Belleville, et de Henry Smith, de London, condamné à subir le dernier supplice le 14 courant, pour le meurtre de sa femme qu'il a tué avec un tisonnier dans un moment d'ivresse.

Le seul cas qui ne soit pas encore décidé est celui du trop célèbre Dubois, M. Hamel, son avocat, fait l'impossible pour le sauver et le ministre doit donner sa décision d'ici au 10 courant.

Le gouvernement fédéral avait aussi refusé le recours en grâce dans le cas de Morin. Mais MM. Lemieux, M. P. P., et Choquette, M. P., ses avocats, en portant l'affaire en cour d'appel, ont obtenu un sursis jusqu'à l'autonome et peut-être les tribunaux montreront-ils moins de rigueur que les ministres d'Ottawa.

Votez libéral à Ontario! Votez bleu à Québec! Tel est le conseil que donne la presse bleue aux électeurs.

Sir John A. Macdonald et sir John Thompson sont à Montréal.

Le conseil des ministres siégera la semaine prochaine à Montréal.

L'empereur Guillaume est fort mécontent des communications que le prince de Bismarck envoie constamment à la presse allemande. On affirme que le jeune empereur a été jusqu'à menacer d'exiler le vieux chancelier.

Voici le programme de la réception qui sera faite à Québec à Leurs Altesses le duc et la duchesse de Connaught.

Les illustres voyageurs arriveront à Québec mercredi de 11 heures du matin.

A onze heures, ils se rendront au Palais Législatif où une adresse leur sera présentée dans la salle du Conseil législatif, en présence de Son Excellence le gouverneur-général, Son Honneur le lieutenant-gouverneur Angers, les membres du gouvernement provincial, les autorités militaires, municipales et un grand nombre de principaux citoyens seront spécialement invités à y assister.

Le duc et la duchesse de Connaught, accompagnés de leur suite, quitteront Québec jeudi à 11 heures du matin pour se rendre à Montréal.

M. Vermette prendra toutes commandes qu'on voudra bien lui confier, pour fournir et servir les banquets, etc.

Les pélerins pour Ste Anne de Beauport auront l'avantage, tout en achetant leur billet, de se procurer les aliments nécessaires pour le voyage.

Deux salons réservés aux Dames. Une visite est respectueusement sollicitée.

9 mai—e j

La journée se passera à visiter les endroits les plus intéressants de la ville, si le temps le permet, et le soir il y aura dîner officiel à la cathédrale.

Le lendemain matin à dix heures, le duc et la duchesse s'embarqueront sur le paquebot Sardinian de la ligne Allan, pour l'Europe.

M. Jordan, correspondant du Witness à Québec, qui est le secrétaire du Club du pêche de la Presse, est revenu ces jours derniers d'une excursion au lac Kiskisquié, quartier de pêche du nouveau club, où il a pris une énorme quantité de dix livres parmi une quantité d'autres magnifiques poissons.

L'empereur Guillaume d'Allemagne a lancé un édit par lequel il veut rétablir la mode des collets courts et des bas de soie.

Cet édit a été tourné en ridicule.

Les bleus du comté de Lévis, par leur organe le Quotidien, demandent la démission du gouvernement Morier par lequel le Travailleur de Lévis a publié un article dans lequel il y avait quelques fautes typographiques.

Département des travaux publics

Québec, 29 mai 1890.

Des soumissions cachetées, adressées au sous-secrétaire, seront reçues à ce bureau, jusqu'à samedi, le 14 juin prochain, à midi pour la construction d'un étage additionnel au Palais de Justice de Montréal, et autres ouvrages se rapportant à cet édifice. Les plans et devis des travaux à exécuter seront visibles à ce département et au bureau de MM. Perreault et Menard, architectes, à Montréal tous les jours, de 10 heures du matin à 4 heures de l'après-midi.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de sept mille dollars sur un banque régulièrement constitué et accepté par cette même banque. Ce chèque, payable à l'ordre de l'honorable Commissaire des Travaux Publics, restera acquis au gouvernement dans le cas où le soumissionnaire refuserait de remplir les engagements qu'il aura contractés par sa soumission. Les autres chéquons seront rendus à qui le droit en plus tard le 2 juillet prochain.

Le gouvernement ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, ERNEST GAGNON Secrétaire.

N. B.—Pas de reproduction sans un ordre spécial, et par écrit, de ce département.

E. G. See.

30 mai—E. J. 10 fs.

CHEMIN DE FER DE QUEBEC A LAKE ST-JEAN

Le 1er et après LUNDI, le 3 JUIL 1890. Les trains partent de la Gare du Palais à Québec, et arrivent comme suit, excepté les dimanches:

DEPART DE QUEBEC

6.10 A. M.—Express direct pour Le Lac St-Jean, tous les jours, arrivant à la Jonction Chambard à 5.04 p. m., et à Roberval à 5.25 p. m.

6.30 P. M.—Express local pour St-Raymond, tous les jours, arrivant à 7.20 p. m., et au Lac St-Jean à 8.50 p. m.

ARRIVÉE A QUEBEC

6.15 A. M.—Express direct part de Roberval, à 8.31 p. m., tous les jours, et de la Jonction Chambard à 5.04 p. m., et à Roberval à 5.25 p. m.

6.45 A. M.—Express local part de St-Raymond, tous les jours, à 7.00 p. m., et du Lac St-Jean à 7.20 p. m., arrivant à Québec à 8.55 p. m.

6.15 P. M.—Train mixte part de la Rivière-Pierre à 2.45 p. m., St-Raymond à 5.25 p. m., et du Lac St-Jean à 5.50 p. m., arrivant à Québec à 8.15 p. m.

Le fret pour tous les points des districts du Lac St-Jean et Saguenay, à l'Est de la Jonction Chambard, est enregistré pour la Jonction Chambard, et pour Roberval et les endroits à l'ouest enregistré pour Roberval.

Chans palais "Mowat" affichés à tous les trains directs du jour, et chez charretiers à tous les trains de nuit. On peut retirer des sièges et des lits, et se procurer des billets de passage chez M. H. Stocking, vis-à-vis l'Hôtel St-Louis.

Le bateau à vapeur "Perthmouth" fera des voyages sur le lac St-Jean lorsqu'il sera nécessaire, pour les cols, et un yacht à vapeur verra tous les jours entre Roberval et les endroits de pêche pour le "Mananiche" à la Grande Décharge, du 1er juillet au 15 septembre.

20 minutes pour prendre le lunch au lac Edouard. Le fret ne sera pas reçu à Québec après cinq heures p. m.

Billets de retour de première classe aux taux d'un simple billet, de Québec à toutes les stations, dès les samedis, tous pour revenir jusqu'à midi suivant.

Excellentes terres à ven le par le Gouvernement dans la vallée du lac St-Jean, à des prix raisonnables. Les terres sont fertiles, et les familles, et une quantité limitée de leurs effets de meuble, gratis.

Les avantages spéciaux offerts à ceux qui établissent des moulins ou autres industries.

Pour informations au sujet des prix pour les passagers et des taxes pour le fret, s'adresser à ALEXANDRE HARDY, agent-général pour les passagers et le fret, Québec.

J. G. SCOTT, 2 Juin 1890—e j Sec. et Gerant.

Ferdinand Vermette

CONFISEUR ET MARCHAND DE FRUITS

76, RUE DU PONT ST-ROCH.

DEPOT DE BILLET POUR ST-ANNE DE BEAUPRE

M. FERDINAND VERMETTE vient d'ouvrir un magasin d'confiseries et de fruits où il aura toujours les plus beaux de la saison.

A USUI

RETTRES FRANCHES, CHERCHÉ LA GLACE, LIQUEURS DOUCES.

M. Vermette prendra toutes commandes qu'on voudra bien lui confier, pour fournir et servir les banquets, etc.

Les pélerins pour Ste Anne de Beauport auront l'avantage, tout en achetant leur billet, de se procurer les aliments nécessaires pour le voyage.

Deux salons réservés aux Dames. Une visite est respectueusement sollicitée.

9 mai—e j

Orgues - Harmoniums

POUR EGLESSES ou SALONS

30

MAGNIFIQUES ORGUES, dont quelques-unes ont été achetées par le gouvernement de Québec, et qui sont de grandes dimensions et de très belles manières.

MASON & HAMLIN, 1 BECKETT, 40, rue St-Pierre, St-Roch.

ARTH. LAVIGNE 55-Rue de la Fabrique-55

BAZAR

En faveur de l'Externat du Couvent de St-Roch, sous le haut Patronage de Son Excellence le Cardinal Taschereau

CE BAZAR sera ouvert à l'Externat de l'Externat du Couvent de St-Roch, sous le haut Patronage de Son Excellence le Cardinal Taschereau, le 4 et le 5 courant, de 9 h. 30 a. m. à 5 h. 30 p. m., dans ce lieu pourra se procurer des articles, ainsi qu'un lot de 120, rue St-Pierre, au bureau du bazar.

Meubles, tapis, tableaux à diner, buffets de 7 pieds sur 12, piano en laqué rose et table de centre, miroir, vaisselle anglaise, tapis, couettes, literie, etc., et autres effets de valeurs qui pourra voir au catalogue.

F. ALFRED ST-LAURENT, 120, rue St-Pierre.

Visible mercredi, le 4, et jeudi le 5 courant, chaque jour de 9 h. 30 a. m. à 5 h. 30 p. m., dans ce lieu pourra se procurer des articles, ainsi qu'un lot de 120, rue St-Pierre, au bureau du bazar.

Meubles, tapis, tableaux à diner, buffets de 7 pieds sur 12, piano en laqué rose et table de centre, miroir, vaisselle anglaise, tapis, couettes, literie, etc., et autres effets de valeurs qui pourra voir au catalogue.

F. ALFRED ST-LAURENT, 120, rue St-Pierre.

Visible mercredi, le 4, et jeudi le 5 courant, chaque jour de 9 h. 30 a. m. à 5 h. 30 p. m., dans ce lieu pourra se procurer des articles, ainsi qu'un lot de 120, rue St-Pierre, au bureau du bazar.

Meubles, tapis, tableaux à diner, buffets de 7 pieds sur 12, piano en laqué rose et table de centre, miroir, vaisselle anglaise, tapis, couettes, literie, etc., et autres effets de valeurs qui pourra voir au catalogue.

F. ALFRED ST-LAURENT, 120, rue St-Pierre.

Visible mercredi, le 4, et jeudi le 5 courant, chaque jour de 9 h. 30 a. m. à 5 h. 30 p. m., dans ce lieu pourra se procurer des articles, ainsi qu'un lot de 120, rue St-Pierre, au bureau du bazar.

Meubles, tapis, tableaux à diner, buffets de 7 pieds sur 12, piano en laqué rose et table de centre, miroir, vaisselle anglaise, tapis, couettes, literie, etc., et autres effets de valeurs qui pourra voir au catalogue.

F. ALFRED ST-LAURENT, 120, rue St-Pierre.

Visible mercredi, le 4, et jeudi le 5 courant, chaque jour de 9 h. 30 a. m. à 5 h. 30 p. m., dans ce lieu pourra se procurer des articles, ainsi qu'un lot de 120, rue St-Pierre, au bureau du bazar.

Meubles, tapis, tableaux à diner, buffets de 7 pieds sur 12, piano en laqué rose et table de centre, miroir, vaisselle anglaise, tapis, couettes, literie, etc., et autres effets de valeurs qui pourra voir au catalogue.

F. ALFRED ST-LAURENT, 120, rue St-Pierre.

Visible mercredi, le 4, et

NOTRE JOURNAL

Demain, fête-Dieu, la Justice ne paraîtra pas.

Une dépêche de Londres annonce que l'écran du célèbre aéroplane est mort.

A la conférence internationale des postes et télégraphes, le Portugal a chaudement appuyé le projet d'une réduction de 50 p. c. dans le tarif de la presse.

Une partie de la ville de Sofia a été ravagée par un cyclone. Plusieurs personnes ont été tuées et les pertes matérielles sont considérables.

La Post de Berlin publie un article intitulé: "L'opinion publique en Europe, dont la conclusion est que la rupture avec la Russie est inévitable."

ELECTION DE DORCHESTER

Nous trouvons dans la Justice du 19 décembre 1888 l'article suivant qui prend aujourd'hui de l'actualité:

"On nous informe que M. Alphons Bernier, avocat de Lévis, a l'intention de se présenter à l'élection du comté de Dorchester, comme adversaire de l'hon. L. P. Pelletier."

"A cette occasion, nous trouvons un grand intérêt dans le souvenir des éloquentes paroles que le même M. Bernier prononçait à Lévis, en 1885, en arborant le même drapeau qu'il en va aujourd'hui combattre."

"Nous empruntons ce souvenir au compte-rendu du Quotidien de Lévis, en 1885: "Permettez-moi un souvenir. Il y a quelques années, l'un de nos hommes d'état les plus éminents, au lendemain d'un jour mémorable, disait dans une grande assemblée des électeurs conservateurs de Lévis: "Faites taire la voix de Sp. Joe Woo" et laissez parler la grande voix du peuple."

"M. Bernier parla de la création d'un parti national, pour lui, cette idée semblait un peu dangereuse, en ce qu'elle peut exciter une lutte de races et qu'il ne faut jamais oublier que nous sommes au milieu de nationalités étrangères. Toutefois, qu'il se forme une ligue de tous les Canadiens-français et de tous les Irlandais catholiques de la province de Québec; à cette ligue se joindront nos concitoyens d'origine anglaise qui condamnent et détestent le meurtre judiciaire de Lévis."

"Tous le monde s'accorda à féliciter l'acte inique et barbare du 16 novembre, quelques-uns dirent qu'il faut attendre avant de condamner nos ministres français, les explications qu'ils ont peut-être à donner. Mais il n'en est pas moins vrai qu'en supposant même qu'ils auraient de bien fortes et bien justes raisons à donner pour justifier leur présence dans le cabinet le 10 novembre, aujourd'hui ils sont comme des présumés à la barre du grand tribunal de la nation, et que c'est tout un peuple qui fait contre eux un écrasant réquisitoire."

"L'orateur termine en citant la conduite de Sir George E. Cartier, et en regretant de ne pas voir l'honorable juge Angers au nombre de nos hommes d'Etat actuels."

"M. Bernier est aujourd'hui candidat. M. Bernier est-il dans les mêmes conditions d'esprit vis-à-vis du parti bleu? Ou qu'a-t-il fait de ces convictions d' alors?"

"M. Bernier est aujourd'hui candidat. M. Bernier est-il dans les mêmes conditions d'esprit vis-à-vis du parti bleu? Ou qu'a-t-il fait de ces convictions d' alors?"

"M. Bernier est aujourd'hui candidat. M. Bernier est-il dans les mêmes conditions d'esprit vis-à-vis du parti bleu? Ou qu'a-t-il fait de ces convictions d' alors?"

"M. Bernier est aujourd'hui candidat. M. Bernier est-il dans les mêmes conditions d'esprit vis-à-vis du parti bleu? Ou qu'a-t-il fait de ces convictions d' alors?"

6. Deux actes relatifs à la cour supérieure; 7. Acte concernant les droits de pêche dans les cours d'eau non navigables; 8. Acte concernant la transcription des anciens registres.

Nous parlerons ailleurs du statut concernant la consolidation de la dette flottante, mais nous pouvons dire de suite que cette loi ne fut pas votée que pour permettre au gouvernement Mercier de se procurer les fonds voulus pour acquitter les dettes créées par ses prédécesseurs et réduire le taux de l'intérêt sur une partie de ces dettes.

Les deux lois concernant les licences furent passées pour augmenter le revenu provenant de cette source, en augmentant les prix des licences et organisant une surveillance efficace sur les vendeurs sans licence. Comme l'exposait le premier ministre, le gouvernement avait deux buts:

1. Le rendre au désir exprimé par les sociétés de tempérance d'élever le prix des licences. 2. Obtenir un peu d'argent pour aider à poursuivre plus efficacement ceux qui violent la loi des licences et protéger ainsi les hôteliers respectables, qui observent la loi et paient régulièrement leurs licences.

La loi relative aux Statuts Refondus avait pour but de hâter le parachèvement de cet ouvrage, qui traitait en longueur depuis plusieurs années, et d'économiser une grande partie des dépenses résultant de ces longueurs.

L'acte concernant le conseil exécutif abolit la charge de solliciteur général et crée le ministère de l'agriculture et de la colonisation, qui a déjà fait tant de bien et en fera encore bien plus dans l'avenir.

Cette session forme pour ainsi dire une époque dans nos annales législatives. Les statuts de 1888 renferment une foule de lois très importantes, dont les principales sont les suivantes:

- 1. Acte concernant l'indemnité législative; 2. Acte concernant la conversion de la dette publique; 3. Amendements à la loi des licences; 4. Acte concernant la taxe sur les corporations commerciales; 5. Acte concernant le règlement des comptes entre les provinces de Québec et d'Ontario; 6. Acte relatif au règlement de la question des biens de Jésuites; 7. Etablissement d'une station expérimentale; 8. Acte relatif à l'administration des terres publiques; 9. Refonte des lois de la pêche; 10. Acte des magistrats de districts pour Montréal; 11. Acte relatif aux officiers de justice; 12. Amendements au Code de procédure; 13. Acte concernant les procédures en matières commerciales; 14. Acte pour assurer le paiement du constructeur et de l'ouvrier; 15. Amendements et refonte des lois de l'instruction publique; 16. Acte concernant l'hygiène publique; 17. Refonte des lois concernant les inhumations et les exhumations; 18. Protection des ouvriers dans les manufactures.

Bien que l'indemnité des députés et des conseillers législatifs fut fixée par la loi à \$800, à chaque session les administrations bleues se faisaient autoriser par une résolution de l'Assemblée législative à payer \$800. C'était irrégulier et même immoral, puisque le gouvernement pouvait se servir de cet appât de \$200 pour forcer la main ou la conscience aux députés. M. Mercier a remédié à cela en fixant par une loi le traitement des députés à \$900, ce qui mit la députation à l'abri de toute tentative d'intimidation de la part du gouvernement. Cette loi fut votée à l'unanimité et spécialement approuvée par MM. Nantel et Lynch, deux des chefs de l'opposition.

La loi concernant la taxe sur les corporations commerciales a pour objet de répartir cette taxe d'une façon plus équitable et de remédier aux injustices contenues dans la loi du gouvernement Mousseau.

L'acte concernant les procédures en matières commerciales est une réforme des plus importantes. Il permet de recouvrer sommairement une foule de créances qui, auparavant, se perdaient par la lenteur, la longueur et la complication des procédures, sans compter que cette réforme diminue considérablement les frais judiciaires. (Voir les explications données par M. Mercier, Débats de la Législature pour 1888, p. 580.)

Les lois pour assurer le paiement du constructeur et de l'ouvrier, pour protéger les ouvriers contre les accidents dans les manufactures sont aussi des mesures d'une importance majeure et qui prouvent que le gouvernement s'occupe activement d'améliorer le sort des classes ouvrières.

La loi concernant l'administration des terres publiques a pour but d'enlever au monopole des marchands du bois la partie du domaine public séquestrée en vertu de la loi du gouvernement Mousseau, et de mettre toutes les terres de la Couronne à la disposition de la grande œuvre de la colonisation. C'est une des plus grandes réformes qui aient été opérées par le gouvernement national. Cette mesure a été approuvée par plusieurs députés de l'opposition, notamment MM. Nantel et Faucher, qui ont voté avec le gouvernement. (Voir le discours de M. Nantel, Débats de la Législature pour 1888, pages 1528-32.)

La législation de cette session est aussi d'une importance considérable. Les principales lois passées en 1889 se rapportent aux matières suivantes:

- 1. Amendements à l'acte électoral, étendant le droit de suffrage et concernant la préparation des listes d'électeurs; 2. Amendements à l'acte électoral; 3. Amendements à l'acte électoral; 4. Amendements à l'acte électoral; 5. Amendements à l'acte électoral; 6. Amendements à l'acte électoral; 7. Amendements à l'acte électoral; 8. Amendements à l'acte électoral; 9. Amendements à l'acte électoral; 10. Amendements à l'acte électoral; 11. Amendements à l'acte électoral; 12. Amendements à l'acte électoral; 13. Amendements à l'acte électoral; 14. Amendements à l'acte électoral; 15. Amendements à l'acte électoral; 16. Amendements à l'acte électoral; 17. Amendements à l'acte électoral; 18. Amendements à l'acte électoral; 19. Amendements à l'acte électoral; 20. Amendements à l'acte électoral; 21. Amendements à l'acte électoral; 22. Amendements à l'acte électoral; 23. Amendements à l'acte électoral; 24. Amendements à l'acte électoral; 25. Amendements à l'acte électoral; 26. Amendements à l'acte électoral; 27. Amendements à l'acte électoral; 28. Amendements à l'acte électoral; 29. Amendements à l'acte électoral; 30. Amendements à l'acte électoral; 31. Amendements à l'acte électoral; 32. Amendements à l'acte électoral; 33. Amendements à l'acte électoral; 34. Amendements à l'acte électoral; 35. Amendements à l'acte électoral; 36. Amendements à l'acte électoral; 37. Amendements à l'acte électoral; 38. Amendements à l'acte électoral; 39. Amendements à l'acte électoral; 40. Amendements à l'acte électoral; 41. Amendements à l'acte électoral; 42. Amendements à l'acte électoral; 43. Amendements à l'acte électoral; 44. Amendements à l'acte électoral; 45. Amendements à l'acte électoral; 46. Amendements à l'acte électoral; 47. Amendements à l'acte électoral; 48. Amendements à l'acte électoral; 49. Amendements à l'acte électoral; 50. Amendements à l'acte électoral; 51. Amendements à l'acte électoral; 52. Amendements à l'acte électoral; 53. Amendements à l'acte électoral; 54. Amendements à l'acte électoral; 55. Amendements à l'acte électoral; 56. Amendements à l'acte électoral; 57. Amendements à l'acte électoral; 58. Amendements à l'acte électoral; 59. Amendements à l'acte électoral; 60. Amendements à l'acte électoral; 61. Amendements à l'acte électoral; 62. Amendements à l'acte électoral; 63. Amendements à l'acte électoral; 64. Amendements à l'acte électoral; 65. Amendements à l'acte électoral; 66. Amendements à l'acte électoral; 67. Amendements à l'acte électoral; 68. Amendements à l'acte électoral; 69. Amendements à l'acte électoral; 70. Amendements à l'acte électoral; 71. Amendements à l'acte électoral; 72. Amendements à l'acte électoral; 73. Amendements à l'acte électoral; 74. Amendements à l'acte électoral; 75. Amendements à l'acte électoral; 76. Amendements à l'acte électoral; 77. Amendements à l'acte électoral; 78. Amendements à l'acte électoral; 79. Amendements à l'acte électoral; 80. Amendements à l'acte électoral; 81. Amendements à l'acte électoral; 82. Amendements à l'acte électoral; 83. Amendements à l'acte électoral; 84. Amendements à l'acte électoral; 85. Amendements à l'acte électoral; 86. Amendements à l'acte électoral; 87. Amendements à l'acte électoral; 88. Amendements à l'acte électoral; 89. Amendements à l'acte électoral; 90. Amendements à l'acte électoral; 91. Amendements à l'acte électoral; 92. Amendements à l'acte électoral; 93. Amendements à l'acte électoral; 94. Amendements à l'acte électoral; 95. Amendements à l'acte électoral; 96. Amendements à l'acte électoral; 97. Amendements à l'acte électoral; 98. Amendements à l'acte électoral; 99. Amendements à l'acte électoral; 100. Amendements à l'acte électoral; 101. Amendements à l'acte électoral; 102. Amendements à l'acte électoral; 103. Amendements à l'acte électoral; 104. Amendements à l'acte électoral; 105. Amendements à l'acte électoral; 106. Amendements à l'acte électoral; 107. Amendements à l'acte électoral; 108. Amendements à l'acte électoral; 109. Amendements à l'acte électoral; 110. Amendements à l'acte électoral; 111. Amendements à l'acte électoral; 112. Amendements à l'acte électoral; 113. Amendements à l'acte électoral; 114. Amendements à l'acte électoral; 115. Amendements à l'acte électoral; 116. Amendements à l'acte électoral; 117. Amendements à l'acte électoral; 118. Amendements à l'acte électoral; 119. Amendements à l'acte électoral; 120. Amendements à l'acte électoral; 121. Amendements à l'acte électoral; 122. Amendements à l'acte électoral; 123. Amendements à l'acte électoral; 124. Amendements à l'acte électoral; 125. Amendements à l'acte électoral; 126. Amendements à l'acte électoral; 127. Amendements à l'acte électoral; 128. Amendements à l'acte électoral; 129. Amendements à l'acte électoral; 130. Amendements à l'acte électoral; 131. Amendements à l'acte électoral; 132. Amendements à l'acte électoral; 133. Amendements à l'acte électoral; 134. Amendements à l'acte électoral; 135. Amendements à l'acte électoral; 136. Amendements à l'acte électoral; 137. Amendements à l'acte électoral; 138. Amendements à l'acte électoral; 139. Amendements à l'acte électoral; 140. Amendements à l'acte électoral; 141. Amendements à l'acte électoral; 142. Amendements à l'acte électoral; 143. Amendements à l'acte électoral; 144. Amendements à l'acte électoral; 145. Amendements à l'acte électoral; 146. Amendements à l'acte électoral; 147. Amendements à l'acte électoral; 148. Amendements à l'acte électoral; 149. Amendements à l'acte électoral; 150. Amendements à l'acte électoral; 151. Amendements à l'acte électoral; 152. Amendements à l'acte électoral; 153. Amendements à l'acte électoral; 154. Amendements à l'acte électoral; 155. Amendements à l'acte électoral; 156. Amendements à l'acte électoral; 157. Amendements à l'acte électoral; 158. Amendements à l'acte électoral; 159. Amendements à l'acte électoral; 160. Amendements à l'acte électoral; 161. Amendements à l'acte électoral; 162. Amendements à l'acte électoral; 163. Amendements à l'acte électoral; 164. Amendements à l'acte électoral; 165. Amendements à l'acte électoral; 166. Amendements à l'acte électoral; 167. Amendements à l'acte électoral; 168. Amendements à l'acte électoral; 169. Amendements à l'acte électoral; 170. Amendements à l'acte électoral; 171. Amendements à l'acte électoral; 172. Amendements à l'acte électoral; 173. Amendements à l'acte électoral; 174. Amendements à l'acte électoral; 175. Amendements à l'acte électoral; 176. Amendements à l'acte électoral; 177. Amendements à l'acte électoral; 178. Amendements à l'acte électoral; 179. Amendements à l'acte électoral; 180. Amendements à l'acte électoral; 181. Amendements à l'acte électoral; 182. Amendements à l'acte électoral; 183. Amendements à l'acte électoral; 184. Amendements à l'acte électoral; 185. Amendements à l'acte électoral; 186. Amendements à l'acte électoral; 187. Amendements à l'acte électoral; 188. Amendements à l'acte électoral; 189. Amendements à l'acte électoral; 190. Amendements à l'acte électoral; 191. Amendements à l'acte électoral; 192. Amendements à l'acte électoral; 193. Amendements à l'acte électoral; 194. Amendements à l'acte électoral; 195. Amendements à l'acte électoral; 196. Amendements à l'acte électoral; 197. Amendements à l'acte électoral; 198. Amendements à l'acte électoral; 199. Amendements à l'acte électoral; 200. Amendements à l'acte électoral; 201. Amendements à l'acte électoral; 202. Amendements à l'acte électoral; 203. Amendements à l'acte électoral; 204. Amendements à l'acte électoral; 205. Amendements à l'acte électoral; 206. Amendements à l'acte électoral; 207. Amendements à l'acte électoral; 208. Amendements à l'acte électoral; 209. Amendements à l'acte électoral; 210. Amendements à l'acte électoral; 211. Amendements à l'acte électoral; 212. Amendements à l'acte électoral; 213. Amendements à l'acte électoral; 214. Amendements à l'acte électoral; 215. Amendements à l'acte électoral; 216. Amendements à l'acte électoral; 217. Amendements à l'acte électoral; 218. Amendements à l'acte électoral; 219. Amendements à l'acte électoral; 220. Amendements à l'acte électoral; 221. Amendements à l'acte électoral; 222. Amendements à l'acte électoral; 223. Amendements à l'acte électoral; 224. Amendements à l'acte électoral; 225. Amendements à l'acte électoral; 226. Amendements à l'acte électoral; 227. Amendements à l'acte électoral; 228. Amendements à l'acte électoral; 229. Amendements à l'acte électoral; 230. Amendements à l'acte électoral; 231. Amendements à l'acte électoral; 232. Amendements à l'acte électoral; 233. Amendements à l'acte électoral; 234. Amendements à l'acte électoral; 235. Amendements à l'acte électoral; 236. Amendements à l'acte électoral; 237. Amendements à l'acte électoral; 238. Amendements à l'acte électoral; 239. Amendements à l'acte électoral; 240. Amendements à l'acte électoral; 241. Amendements à l'acte électoral; 242. Amendements à l'acte électoral; 243. Amendements à l'acte électoral; 244. Amendements à l'acte électoral; 245. Amendements à l'acte électoral; 246. Amendements à l'acte électoral; 247. Amendements à l'acte électoral; 248. Amendements à l'acte électoral; 249. Amendements à l'acte électoral; 250. Amendements à l'acte électoral; 251. Amendements à l'acte électoral; 252. Amendements à l'acte électoral; 253. Amendements à l'acte électoral; 254. Amendements à l'acte électoral; 255. Amendements à l'acte électoral; 256. Amendements à l'acte électoral; 257. Amendements à l'acte électoral; 258. Amendements à l'acte électoral; 259. Amendements à l'acte électoral; 260. Amendements à l'acte électoral; 261. Amendements à l'acte électoral; 262. Amendements à l'acte électoral; 263. Amendements à l'acte électoral; 264. Amendements à l'acte électoral; 265. Amendements à l'acte électoral; 266. Amendements à l'acte électoral; 267. Amendements à l'acte électoral; 268. Amendements à l'acte électoral; 269. Amendements à l'acte électoral; 270. Amendements à l'acte électoral; 271. Amendements à l'acte électoral; 272. Amendements à l'acte électoral; 273. Amendements à l'acte électoral; 274. Amendements à l'acte électoral; 275. Amendements à l'acte électoral; 276. Amendements à l'acte électoral; 277. Amendements à l'acte électoral; 278. Amendements à l'acte électoral; 279. Amendements à l'acte électoral; 280. Amendements à l'acte électoral; 281. Amendements à l'acte électoral; 282. Amendements à l'acte électoral; 283. Amendements à l'acte électoral; 284. Amendements à l'acte électoral; 285. Amendements à l'acte électoral; 286. Amendements à l'acte électoral; 287. Amendements à l'acte électoral; 288. Amendements à l'acte électoral; 289. Amendements à l'acte électoral; 290. Amendements à l'acte électoral; 291. Amendements à l'acte électoral; 292. Amendements à l'acte électoral; 293. Amendements à l'acte électoral; 294. Amendements à l'acte électoral; 295. Amendements à l'acte électoral; 296. Amendements à l'acte électoral; 297. Amendements à l'acte électoral; 298. Amendements à l'acte électoral; 299. Amendements à l'acte électoral; 300. Amendements à l'acte électoral; 301. Amendements à l'acte électoral; 302. Amendements à l'acte électoral; 303. Amendements à l'acte électoral; 304. Amendements à l'acte électoral; 305. Amendements à l'acte électoral; 306. Amendements à l'acte électoral; 307. Amendements à l'acte électoral; 308. Amendements à l'acte électoral; 309. Amendements à l'acte électoral; 310. Amendements à l'acte électoral; 311. Amendements à l'acte électoral; 312. Amendements à l'acte électoral; 313. Amendements à l'acte électoral; 314. Amendements à l'acte électoral; 315. Amendements à l'acte électoral; 316. Amendements à l'acte électoral; 317. Amendements à l'acte électoral; 318. Amendements à l'acte électoral; 319. Amendements à l'acte électoral; 320. Amendements à l'acte électoral; 321. Amendements à l'acte électoral; 322. Amendements à l'acte électoral; 323. Amendements à l'acte électoral; 324. Amendements à l'acte électoral; 325. Amendements à l'acte électoral; 326. Amendements à l'acte électoral; 327. Amendements à l'acte électoral; 328. Amendements à l'acte électoral; 329. Amendements à l'acte électoral; 330. Amendements à l'acte électoral; 331. Amendements à l'acte électoral; 332. Amendements à l'acte électoral; 333. Amendements à l'acte électoral; 334. Amendements à l'acte électoral; 335. Amendements à l'acte électoral; 336. Amendements à l'acte électoral; 337. Amendements à l'acte électoral; 338. Amendements à l'acte électoral; 339. Amendements à l'acte électoral; 340. Amendements à l'acte électoral; 341. Amendements à l'acte électoral; 342. Amendements à l'acte électoral; 343. Amendements à l'acte électoral; 344. Amendements à l'acte électoral; 345. Amendements à l'acte électoral; 346. Amendements à l'acte électoral; 347. Amendements à l'acte électoral; 348. Amendements à l'acte électoral; 349. Amendements à l'acte électoral; 350. Amendements à l'acte électoral; 351. Amendements à l'acte électoral; 352. Amendements à l'acte électoral; 353. Amendements à l'acte électoral; 354. Amendements à l'acte électoral; 355. Amendements à l'acte électoral; 356. Amendements à l'acte électoral; 357. Amendements à l'acte électoral; 358. Amendements à l'acte électoral; 359. Amendements à l'acte électoral; 360. Amendements à l'acte électoral; 361. Amendements à l'acte électoral; 362. Amendements à l'acte électoral; 363. Amendements à l'acte électoral; 364. Amendements à l'acte électoral; 365. Amendements à l'acte électoral; 366. Amendements à l'acte électoral; 367. Amendements à l'acte électoral; 368. Amendements à l'acte électoral; 369. Amendements à l'acte électoral; 370. Amendements à l'acte électoral; 371. Amendements à l'acte électoral; 372. Amendements à l'acte électoral; 373. Amendements à l'acte électoral; 374. Amendements à l'acte électoral; 375. Amendements à l'acte électoral; 376. Amendements à l'acte électoral; 377. Amendements à l'acte électoral; 378. Amendements à l'acte électoral; 379. Amendements à l'acte électoral; 380. Amendements à l'acte électoral; 381. Amendements à l'acte électoral; 382. Amendements à l'acte électoral; 383. Amendements à l'acte électoral; 384. Amendements à l'acte électoral; 385. Amendements à l'acte électoral; 386. Amendements à l'acte électoral; 387. Amendements à l'acte électoral; 388. Amendements à l'acte électoral; 389. Amendements à l'acte électoral; 390. Amendements à l'acte électoral; 391. Amendements à l'acte électoral; 392. Amendements à l'acte électoral; 393. Amendements à l'acte électoral; 394. Amendements à l'acte électoral; 395. Amendements à l'acte électoral; 396. Amendements à l'acte électoral; 397. Amendements à l'acte électoral; 398. Amendements à l'acte électoral; 399. Amendements à l'acte électoral; 400. Amendements à l'acte électoral; 401. Amendements à l'acte électoral; 402. Amendements à l'acte électoral; 403. Amendements à l'acte électoral; 404. Amendements à l'acte électoral; 405. Amendements à l'acte électoral; 406. Amendements à l'acte électoral; 407. Amendements à l'acte électoral; 408. Amendements à l'acte électoral; 409. Amendements à l'acte électoral; 410. Amendements à l'acte électoral; 411. Amendements à l'acte électoral; 412. Amendements à l'acte électoral; 413. Amendements à l'acte électoral; 414. Amendements à l'acte électoral; 415. Amendements à l'acte électoral; 416. Amendements à l'acte électoral; 417. Amendements à l'acte électoral; 418. Amendements à l'acte électoral; 419. Amendements à l'acte électoral; 420. Amendements à l'acte électoral; 421. Amendements à l'acte électoral; 422. Amendements à l'acte électoral; 423. Amendements à l'acte électoral; 424. Amendements à l'acte électoral; 425. Amendements à l'acte électoral; 426. Amendements à l'acte électoral; 427. Amendements à l'acte électoral; 428. Amendements à l'acte électoral; 429. Amendements à l'acte électoral; 430. Amendements à l'acte électoral; 431. Amendements à l'acte électoral; 432. Amendements à l'acte électoral; 433. Amendements à l'acte électoral; 434. Amendements à l'acte électoral; 435. Amendements à l'acte électoral; 436. Amendements à l'acte électoral; 437. Amendements à l'acte électoral; 438. Amendements à l'acte électoral; 439. Amendements à l'acte électoral; 440. Amendements à l'acte électoral; 441. Amendements à l'acte électoral; 442. Amendements à l'acte électoral; 443. Amendements à l'acte électoral; 444. Amendements à l'acte électoral; 445. Amendements à l'acte électoral; 446. Amendements à l'acte électoral; 447. Amendements à l'acte électoral; 448. Amendements à l'acte électoral; 449. Amendements à l'acte électoral; 450. Amendements à l'acte électoral; 451. Amendements à l'acte électoral; 452. Amendements à l'acte électoral; 453. Amendements à l'acte électoral; 454. Amendements à l'acte électoral; 455. Amendements à l'acte électoral; 456. Amendements à l'acte électoral; 457. Amendements à l'acte électoral; 458. Amendements à l'acte électoral; 459. Amendements à l'acte électoral; 460. Amendements à l'acte électoral; 461. Amendements à l'acte électoral; 462. Amendements à l'acte électoral; 463. Amendements à l'acte électoral; 464. Amendements à l'acte électoral; 465. Amendements à l'acte électoral; 466. Amendements à l'acte électoral; 467. Amendements à l'acte électoral; 468. Amendements à l'acte électoral; 469. Amendements à l'acte électoral; 470. Amendements à l'acte électoral; 471. Amendements à l'acte électoral; 472. Amendements à l'acte électoral; 473. Amendements à l'acte électoral; 474. Amendements à l'acte électoral; 475. Amendements à l'acte électoral; 476. Amendements à l'acte électoral; 477. Amendements à l'acte électoral; 478. Amendements à l'acte électoral; 479. Amendements à l'acte électoral; 480. Amendements à l'acte électoral; 481. Amendements à l'acte électoral; 482. Amendements à l'acte électoral; 483. Amendements à l'acte électoral; 484. Amendements à l'acte électoral; 485. Amendements à l'acte électoral; 486. Amendements à l'acte électoral; 487. Amendements à l'acte électoral; 488. Amendements à l'acte électoral; 489. Amendements à l'acte électoral; 490. Amendements à l'acte électoral; 491. Amendements à l'acte électoral; 492. Amendements à l'acte électoral; 493. Amendements à l'acte électoral; 494. Amendements à l'acte électoral; 495. Amendements à l'acte électoral; 496. Amendements à l'acte électoral; 497. Amendements à l'acte électoral; 498. Amendements à l'acte électoral; 499. Amendements à l'acte électoral; 500. Amendements à l'acte électoral; 501. Amendements à l'acte électoral; 502. Amendements à l'acte électoral; 503. Amendements à l'acte électoral; 504. Amendements à l'acte électoral; 505. Amendements à l'acte électoral; 506. Amendements à l'acte électoral; 507. Amendements à l'acte électoral; 508. Amendements à l'acte électoral; 509. Amendements à l'acte électoral; 510. Amendements à l'acte électoral; 511. Amendements à l'acte électoral; 512. Amendements à l'acte électoral; 513. Amendements à l'acte électoral; 514. Amendements à l'acte électoral; 515. Amendements à l'acte électoral; 516. Amendements à l'acte électoral; 517. Amendements à l'acte électoral; 518. Amendements à l'acte électoral; 519. Amendements à l'acte électoral; 520. Amendements à l'acte électoral; 521. Amendements à l'acte électoral; 522. Amendements à l'acte électoral; 523. Amendements à l'acte électoral; 524. Amendements à l'acte électoral; 525. Amendements à l'acte électoral; 526. Amendements à l'acte électoral; 527. Amendements à l'acte électoral; 528. Amendements à l'acte électoral; 529. Amendements à l'acte électoral; 530. Amendements à l'acte électoral; 531. Amendements à l'acte électoral; 532. Amendements à l'acte électoral; 533. Amendements à l'acte électoral; 534. Amendements à l'acte électoral; 535. Amendements à l'acte électoral; 536. Amendements à l'acte électoral; 537. Amendements à l'acte électoral; 538. Amendements à l'acte électoral; 539. Amendements à l'acte électoral; 540. Amendements à l'acte électoral; 541. Amendements à l'acte électoral; 542. Amendements à l'acte électoral; 543. Amendements à l'acte électoral; 544. Amendements à l'acte électoral; 545. Amendements à l'acte électoral; 546. Amendements à l'acte électoral; 547. Amendements à l'acte électoral; 548. Amendements à l'acte électoral; 549. Amendements à l'acte électoral; 550. Amendements à l'acte électoral; 551. Amendements à l'acte électoral; 552. Amendements à l'acte électoral; 553. Amendements à l'acte électoral; 554. Amendements à l'acte électoral; 555. Amendements à l'acte électoral; 556. Amendements à l'acte électoral; 557. Amendements à l'acte électoral; 558. Amendements à l'acte électoral; 559. Amendements à l'acte électoral; 560. Amendements à l'acte électoral; 561. Amendements à l'acte électoral; 562. Amendements à l'acte électoral; 563. Amendements à l'acte électoral; 564. Amendements à l'acte électoral; 565. Amendements à l'acte électoral; 566. Amendements à l'acte électoral; 567. Amendements à l'acte électoral; 568. Amendements à l'acte électoral; 569. Amendements à l'acte électoral; 570. Amendements à l'acte électoral; 571. Amendements à l'acte électoral; 572. Amendements à l'acte électoral; 573. Amendements à l'acte électoral; 574. Amendements à l'acte électoral; 575. Amendements à l'acte électoral; 576. Amendements à l'acte électoral; 577. Amendements à l'acte électoral; 578. Amendements à l'acte électoral; 579. Amendements à l'acte électoral; 580. Amendements à l'acte électoral; 581. Amendements à l'acte électoral; 582. Amendements à l'acte électoral; 583. Amendements à l'acte électoral; 584. Amendements à l'acte électoral; 585. Amendements à l'acte électoral; 586. Amendements à l'acte électoral; 587. Amendements à l'acte électoral; 588. Amendements à l'acte électoral; 589. Amendements à l'acte électoral; 590. Amendements à l'acte électoral; 591. Amendements à l'acte électoral; 592. Amendements à l'acte électoral; 593. Amendements à l'acte électoral; 594. Amendements à l'acte électoral; 595. Amendements à l'acte électoral; 596. Amendements à l'acte électoral; 597. Amendements à l'acte électoral; 598. Amendements à l'acte électoral; 599. Amendements à l'acte électoral; 600. Amendements à l'acte électoral; 601. Amendements à l'acte électoral; 602. Amendements à l'acte électoral; 603. Amendements à l'acte électoral; 604. Amendements à l'acte électoral; 605. Amendements à l'acte électoral; 606. Amendements à l'acte électoral; 607. Amendements à l'acte électoral; 608. Amendements à l'acte électoral; 609. Amendements à l'acte électoral; 610. Amendements à l'acte électoral; 611. Amendements à l'acte électoral; 612. Amendements à l'acte électoral; 613. Amendements à l'acte électoral; 614. Amendements à l'acte électoral; 615. Amendements à l'acte électoral; 616. Amendements à l'acte électoral; 617. Amendements à l'acte électoral; 618. Amendements à l'acte électoral; 619. Amendements à l'acte électoral; 620. Amendements à l'acte électoral; 621. Amendements à l'acte électoral; 622. Amendements à l'acte électoral; 623. Amendements à l'acte électoral; 624. Amendements à l'acte électoral; 625. Amendements à l'acte électoral; 626. Amendements à l'acte électoral; 627. Amendements à l'acte électoral; 628. Amendements à l'acte électoral; 629. Amendements à l'acte électoral; 630. Amendements à l'acte électoral; 631. Amendements à l'acte électoral; 632. Amendements à l'acte électoral; 633. Amendements à l'acte électoral; 634. Amendements à l'acte électoral; 635. Amendements à l'acte électoral; 636. Amendements à l'acte électoral; 637. Amendements à l'acte électoral; 638. Amendements à l'acte électoral; 639. Amendements à l'acte électoral; 640. Amendements à l'acte électoral; 641. Amendements à l'acte électoral; 642. Amendements à l'acte électoral; 643. Amendements à l'acte électoral; 644. Amendements à l'acte électoral; 645. Amendements à l'acte électoral; 646. Amendements à l'acte électoral; 647. Amendements à l'acte électoral; 648. Amendements à l'acte électoral; 649. Amendements à l'acte électoral; 650. Amendements à l'acte électoral; 651. Amendements à l'acte électoral; 652. Amendements à l'acte électoral; 653. Amendements à l'acte électoral; 654. Amendements à l'acte électoral; 655. Amendements à l'acte électoral; 656. Amendements à l'acte électoral; 657. Amendements à l'acte électoral; 658. Amendements à l'acte électoral; 659. Amendements à l'acte électoral; 660. Amendements à l'acte électoral; 661. Amendements à l'acte électoral; 6

NOUVELLES

On s'occupe... Hier soir, l'attention des passants, rue St-Jean, lors qu'ils ont été attirés par le spectacle...

Nos compatriotes des Etats-Unis... Nous lisons dans la Patrie de Colchester: "Nous apprenons avec plaisir que M. M. LeRocque, M. D., et M. Moise Viau, fils, de Maloune, viennent d'obtenir de bonnes positions sous l'administration Harrison. M. le Dr LeRocque a été nommé examinateur-médical des soldats de la dernière guerre et M. Viau, comptaire recenseur. On se rappellera que la position d'examineur-médical avait été occupée, sous Cleveland par le Dr J. H. Larocque de Pittsburgh, qui a été destitué, il y a quelques mois; ce qui sera satisfaisant d'apprendre que "ca reste dans la famille." Nos félicitations aux nouveaux titulaires."

Un étranger... Dimanche dernier, un étranger était son arrivé dans notre bienveillante ville. Un cocher l'a conduit au poste de police et a déclaré au sergent qui avait la garde du poste que son voyageur ne pouvait lui donner aucune direction dans Québec; il ne demeurait nulle part. Alors on lui a donné une cellule, et quand notre éminence a comparu devant le juge lundi matin, on lui a appris que lorsqu'on passe dans une ville, on inscrit son nom à l'hôtel et non au poste de police.

Accident... Lundi, après un mariage autant que possible fashionable, les nouveaux époux partirent suivis de cinq carrosses pour aller nocer à Charlesbourg. M. Léon Leclerc, cocher de place, était de cette suite et revenait seul dans sa voiture. Tout à-coup une roue se détacha du carrosse, les chevaux prirent l'épouvante, le lion et les traits se renversèrent et un des chevaux se cassa une jambe en tombant dans un fossé. On fut obligé de l'abattre. Cet attelage était évalué à \$300.00. L'autre cheval se blessa aussi, probablement avec ses fers, et on ne croit pas qu'il en revienne. Le cocher n'a pas eu de mal, mais sa voiture a des dommages considérables.

Chemins des basses Laurentides... Cette ligne, qui relie le chemin de fer des Piles au chemin du Lac St-Jean à la rivière Pierre, sera probablement en opération à l'automne.

Inspection militaire... Le neuvième bataillon passera sa inspection annuelle demain après-midi.

Trouvé... Un troussou de clefs a été trouvé lundi matin, rue St-Paul. On pourra le réclamer à ce bureau en payant les frais d'annonce.

Montres demandées... On désire deux mouleurs pour le travail des poêles; aussi un apprenti. S'adresser à la fonderie de Demers et Rivest rue St-Paul. E. & J. F.

Nouvelles de Lévis... La solennité de la Sainte-Trinité a été célébrée avec beaucoup d'éclat à l'église de Notre-Dame de Lévis, lundi. Un enfant de la paroisse, M. Yabé, a déclaré Cassegrain débiter sa première messe. Le révérend M. Guayrou remplissait la charge de prêtre assistant, avec les vicaires M. Delisle et Laclance comme diacre et sous-diacre.

Le sermon de circonstance fut donné par le révérend M. Dofay, du collège de Lévis.

La cérémonie s'est terminée par le chant de Te Deum.

Dimanche après-midi, la paroisse de St-Joseph de Lévis assistait en foule à la fondation d'une nouvelle statue dans la cimetière. C'est une statue de la Vierge tenant l'enfant Jésus dans ses bras.

M. Ehard, curé de la place a procédé à son installation au milieu des chants d'église.

Accident et catastrophe... Dimanche après-midi, M. Van Bruyns, consul de Belgique, accompagné de son épouse et de sa petite fille, montait à Charlesbourg dans un carrosse attelé de deux chevaux. Arrivés à peu de distance de la côte de l'église de Charlesbourg, M. et Mme Bruyns sont descendus de voiture pour cueillir quelques fleurs le long du chemin. Pendant ce temps, les chevaux prirent tout à-coup l'épouvante et s'enfuirent vers le village empruntant avec eux la jeune enfant qui était restée dans la voiture. On comprend l'angoisse de M. et de Mme Bruyns en entendant les cris de leur fille; ils la croyaient tous deux perdue, et cela fut probablement arrivé à un cultivateur de Charlesbourg n'ôté hardiment sauté à la bride des coursiers effrétés.

Le brave homme a été traîné par les chevaux l'espace d'un arpent, mais grâce à son bras vigoureux, les bêtes sont arrêtées juste au moment où le carrosse allait verser dans un fossé de six pieds de profondeur. La voiture est été certainement brisée, on n'est pas sûr que ce qui fut arrivé à l'enfant n'ait été effroyable; elle est été gravement blessée sans être tuée du coup. Aussi M. le consul de Belgique, en arrivant près du cultivateur, ne manqua pas de le récompenser de sa bravoure.

Un succès... Depuis que le magasin de MM. J. Savard & Cie, est ouvert aux Nos 52 et 54 rue de la Couronne, une foule nombreuse se presse à cet établissement pour y faire ses achats. Rares sont ceux qui n'ont pas une activité aussi grande répandue dans la rue de la Couronne. Le public acheteur comprend qu'à ce magasin on vend des marchandises de première qualité et à des prix très bas. On y est servi avec promptitude et politesse, ce qui fait la grande popularité du magasin J. Savard. Aussi depuis l'ouverture, c'est un vrai succès.

Assemblée Jacques-Cartier, No. 10670... Tous les membres de la susdite assemblée sont priés de se réunir, jeudi prochain, le 5 juin courant, pour affaires très importantes.

Par ordre, T. P. TREMBLAY, Sec. des séances. E. et J. de lundi et mer.

Demagnations de la peau... En trois applications, la Pommade Solari guérit les démangeaisons de la peau même les plus accentuées. A vendre partout.

Dépôt général à la pharmacie LaRue, coin des rues St-Joseph et de l'Eglise, à St-Roch.

E. J. - 36

LE QUEBEC CENTRAL

Ligne de Québec, Boston et New-York. La plus directe et la meilleure pour Boston et tous les ports de la Nouvelle-Angleterre via Sherbrooke et Newport Vt.

Le samedi LUNDI, le 11 novembre 1890, les trains circuleront comme suit:

Express-Part de Québec par le bateau-passant 1.00 p.m.; de Lévis à 1.35 p.m.; arrive à la Jonction de la Beauce à 2.25 p.m.; arrive à Sherbrooke à 3.15 p.m.; arrive à New-York, Vt. à 10.10 p.m.; arrive à Boston à 11.30 p.m.; arrive à New-York à 11.40 p.m.

Part de Québec par le bateau-passant 8.00 p.m.; de Lévis à 8.35 p.m.; arrive à la Jonction de la Beauce à 9.25 p.m.; arrive à Sherbrooke à 10.15 p.m.; arrive à New-York, Vt. à 11.30 p.m.; arrive à Boston à 12.45 p.m.; arrive à New-York à 1.00 p.m.

Des chars palans sont attachés à ce train de B à Québec sans qu'il soit nécessaire de payer de la Beauce à la Jonction de la Beauce à 7.30 a.m.; arrive à Lévis à 10.30 a.m.; et à Québec par le bateau passant à 11.00 a.m.

A Lévis et à la Jonction de la Beauce avec l'intermédiaire à Sherbrooke avec le chemin de Boston et de New-York par le bateau-passant à 1.15 p.m.; de la Nouvelle-Angleterre; avec la ligne courte de Québec à Lévis par le bateau-passant à 1.15 p.m.; et les autres provinces maritimes, et pour Montréal et l'Ouest.

Tous les trains sont chauffés à la vapeur provenant de la locomotive.

Billets d'aller et retour directs pour tous les points.

Des trains de nuit, ayant un service de chars palans et d'orties entre Québec et Boston seront continués tout l'hiver.

Pour billets et autres informations, s'adresser au bureau général des billets, en face de l'hôtel St. Louis.

FRANK GRUNDY, Gérant-général.

J. H. WALSH, Gérant des passagers.

herbrooke, 11 novembre 1890.

CHEMIN DE FER DE QUEBEC A LAC JEAN

SAISON D'ETE TAUX REDUITS

Des billets de saison, à réduction, seront émis pour UN, DEUX ou TROIS mois aux familles de la ville qui vont demeurer à la campagne le long de la ligne de ce chemin de fer pendant les mois suivants entre le 1er MAI et le 31 OCTOBRE.

Table with 5 columns: Entre Québec ET, Un mois, Deux mois, Trois mois, Billets de 20 parcours simples.

La petite Rivière... \$ 3.00; Ancienne Lorrette... \$ 4.00; St. Ambrose... \$ 4.00; St. Gabriel... \$ 6.00; Lac St. Joseph... \$ 7.00; Bonaventure... \$ 8.00; St. Raymond... \$ 8.00; Jévisière-St. Pierre... \$ 9.00.

Ces billets sont bons pour tous les membres de la famille dont les noms doivent être inscrits sur le billet, et sont en force du 1er mai au 31 octobre.

Les porteurs de ces billets auront le privilège de faire transporter gratuitement leurs meubles et appartenances pour la consommation journalière.

Billets en vente par M. S. Stocking, agent de billets pour la ville, 32 rue St-Louis et à la gare du Palais.

Taux réduits en faveur des sportsmen en groupe de cinq ou plus; magnifiques excursions pour partie de plaisir; ainsi que les très intéressantes et grandes excursions, en s'adressant à l'agent général des voyageurs.

ALEX. HARDY, J. G. SQUIT, Ag. et Gérant.

Québec, 12 avril 1890.

Traverse de l'Isle d'Orleans

LE VAPEUR "ORLEANS" Capt. BOLDUC

LE ET APRES LE 10 MAI, (le temps et les circonstances le permettant), ce bateau fera le trajet comme suit:

Table with 2 columns: De Lévis, De Québec.

LES DIMANCHES (fin)

Les jours de fête, un voyage se fera à 8 heures du matin de Lévis, et dans l'après-midi les heures seront les mêmes que le dimanche.

LES DIMANCHES (fin)

CHEMIN DE FER

Québec, Montmorency et Charlevoix

Cette voie ferrée sera ouverte au trafic SAMEDI, LE 10 AOUT

Les trains quitteront Québec pour St-Anne, à 7 h. 30 A.M., et à 6 h. 30 P.M.; quitteront St-Anne pour Québec, à 5 h. 15 A.M., et à 3 h. P.M.

TRAINS DU DIMANCHE: Québec-St-Anne à 6.00 h. A.M., 12.00 h. midi, et 4.00 h. P.M.

Quitteront Québec pour St-Anne à 7.45 h. A.M., 1.30 P.M., et 4.00 P.M.

Un omnibus part tous les jours de St-Anne pour le Buis-St-Paul à l'arrivée du train du soir et revient à Québec à 11.30 p.m.

Pour les tarifs et autres informations s'adresser au conducteur, ou aux Laboratoires à St-Anne.

Pour les tarifs spéciaux de fret et de voyageurs, s'adresser au sous-secrétaire.

M. R. RUSSELL, M. S. CRESSMAN, E.J. Surintendant, Gérant.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPORTATIONS

MM. M. J. DAYET & Cie ont l'honneur d'informer leurs clients qu'ils ont transporté leur maison de nos 119, 121 et 123, rue Dalhousie, dans le nouveau

BLOC MURPHY EN FACE DE L'EXAMINING WAREHOUSE.

Ils gardent en stock le plus grand choix de vins, liqueurs et produits français de toutes sortes.

Leur nouvel aménagement leur permettra de répondre avec promptitude à toute commande transmise.

Ils espèrent mériter comme par le passé la confiance de leurs clients grâce à la bonne qualité de leurs produits et la modération de leurs prix.

COIN DES RUES Dalhousie, Leadenhall ET BELLS LANE

DEMENAGEMENT

Ouverture définitive DE NOTRE MAGASIN SAMEDI, 10 MAI AU N° 58

Rue de la Couronne, St-Roch

Enfin, les amis du déménagement sont fiers, et nous invitons le public à venir nous faire visite à notre nouveau magasin qui a subi de grandes réparations.

De nouvelles marchandises qui n'avaient pu trouver place dans notre local temporaire ont été reçues et nous attendons spécialement votre attention sur un immense lot de tapisseries, et nous vous invitons dans ce temps-ci si court, de venir nous faire visite à notre magasin, à venir voir nos patrons de près.

Aussi: Etouffes de robe, laine, valant 25 cts pour 10 cts. Mousseline courtes, valant 12 cts pour 5 cts.

George Robitaille, Oct. Dionne, L. G. Belzile et Eiz. Pichette

Propriétaires du magasin aux QUATRE SAISONS 58, Rue de la Couronne, St-Roch

SIROP D'EPINETTE SAUVAGE

Pour la Grippe, la Bronchite, la Tox, l'Enrouement, la Consommation et tous les maux de rhumes attachés à la Poitrine et qui occasionnent la Consommation.

Chaque bouteille est accompagnée d'une cuiller.

En vente en gros chez W. Brumet & Cie., St-Roch, E. Giroux & Frère, Langlois & Paradis et N. Rioux & Cie. En détail chez les principaux Pharmaciens et Epiciers de la ville et de la campagne.

Feu Feu

40,000 PIÈCES DE MARCHANDISES

Endommagées par le feu, l'eau et la fumée.

LUNDI, 7 AVRIL

Nous commencerons à vendre nos SOIES et SATINS à robes, légèrement endommagés, ainsi que les DENTELLES de soie noire, les GANTS KID, BAS de cachemire.

Nous invitons les Dames, à venir à bonne heure.

500 Pièces de MAGNIFIQUES RUBANS

A MOITIÉ PRIX

Brunet, Laurent & Cie, Enseigne de la Feuille d'Erable

W. W. MARTIN, Gérant.

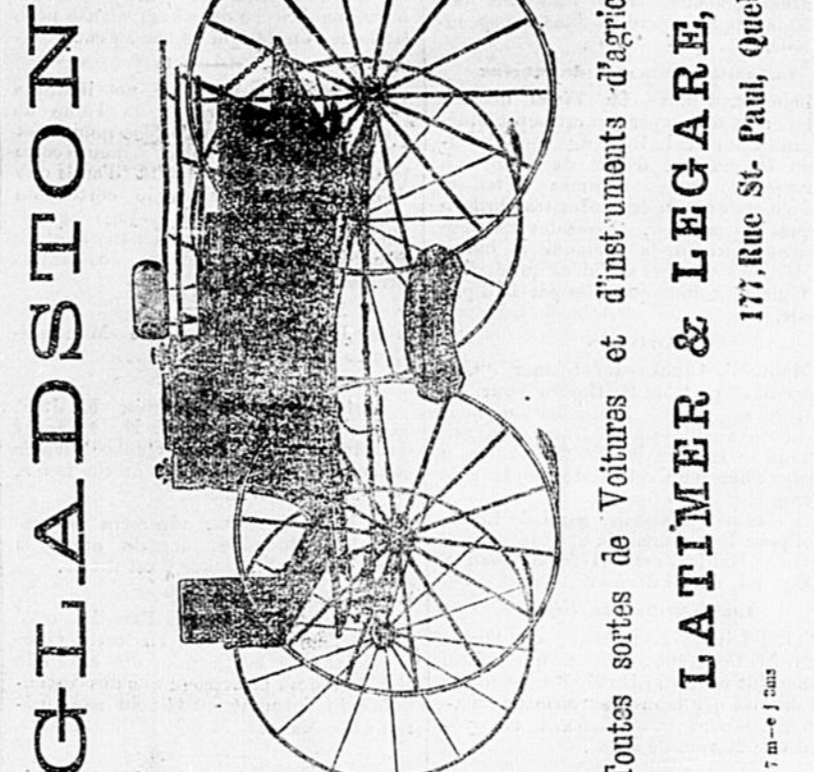
\$500.00 DE BRODERIE

LES PLUS FINES

Pour être vendus à 25 pour cent meilleur marché que les prix réguliers. Aussi un grand assortiment d'ETOFFES A ROBES CACHEMIRE, HENRIETTA, etc., etc.

ZOTIQUE GARNEAU

No 4, RUE SAINT-JEAN



Toutes sortes de Voitures et d'instruments d'agriculture

LATIMER & LEGARE, 177, Rue St-Paul, Québec.

LOTÉRIE NATIONALE

Ensemble de la Classe D

MERCREDI 17 Juin 1890

M. LE CURE A. LABELLE

En profit de l'œuvre des Sociétés Diocésaines de Colonisation de la province de Québec. Fondée en juin 1884; sous l'autorité de l'Archevêque de Québec, 22 Victoria, chap. 36.

500,000

GRAND LOT 100,000 \$

Victor Marier, Agent pour la vente des billets à Québec, et à qui toutes lettres de billets par lettre d'office adressées, No 37, rue d'Algonquin.

Pour la commodité du public, des dépôts de billets ont été établis chez Messieurs ALPHONSE LEBLANC, rue Desjardins; FREDERICK BELAND, 251, rue St-Joseph; FERNAND DELISLE, courtier, rue St-François; JOS. DUBREUIL, 293 rue St-Vallier; St-Sauveur; J. G. CORRÉ, 243 rue St-Paul; ANASTAS VALLANCOUR, 117 rue St-Joseph; J. E. GAGNON, horloger, 256 rue St-Joseph.

Canada Life Assurance Company

ETABLIE EN 1847

SIÈGE SOCIAL... Hamilton, Ontario

Capital et Fonds de Garantie au-dessus de \$11,000,000 de Piastres

Revenu annuel au-dessus de \$2,000,000.

24,375 Polices en force sur 183,936 vies.

Montant d'Assurance en force \$19,519,558.

Polices sans conditions et incontestables.

Président et Administrateur Général A. G. RAMSAY, J. W. MARLING

AGENT ET INSPECTEUR POUR QUÉBEC ET LE DISTRICT FRANK PENNÉE, 119 - RUE SAINT-PIERRE - 119

Whitehead & Turner

OPÉRENT EN VENTE

1000 PARLES, 60 tiers de foin et 72 tonnes de foin, des barbes, et de la mince de la Finlande, de premier choix.

Venant d'être reçus directement de Chateaufort, Demi calmes de Canadas de premier choix, 1,000 demi calmes de la vert et de Jappa.

Aussi: Quarts de morue vert, Quarts de saumon, Laines d'huile de morue, Soup-marin, Poissons et huiles venant des établissements Le-Dominique, Frères & Cie, L'Aspic et L'Aspic.

1500 CAISSES DE FRUITS, végétaux et autres de la saison, en caisses A VOIR CHEZ

Whitehead & Turner

A VENDRE CHEZ

ALLAIRE

(Dans l'ancien block Bernard & Allaire) COIN DES RUES

St. Jean et St. Stanislas (HAUTE-VILLE)

QUEBEC

HAPEAUX NOUVEAUX

M. VENIERE NICOL, chapelier - manchonnier, 287, 289, rue St-Joseph, St-Roch, Québec.

W. W. MARTIN, Gérant.

Feuilleton de LA JUSTICE

83 LA FABRIQUE DE MARIAGES

Tout son corps souple et gracieux semblait subir un lent affaissement.

Flavie repoussa son siège avec colère. Le mouvement qu'elle fit en se levant lui arracha une exclamation de douleur. Elle parvint néanmoins à se redresser, et la main étendue dans une attitude solennelle:

— Aussi vrai qu'il n'y a rien au-delà de la mort, dit-elle, je jure que tu n'es pas ma fille!

Puis, se penchant au rebord de la table pour étayer sa tête au-dessus de sa main, elle dit:

— Si ce maître aveugle et sourd que vous appelez Dieu et qui est le hasard, ajouta-t-elle, n'avait donné une fille, aurais-je vécu comme je l'ai fait? Comprends-tu, à ton âge, de quelle égale mystérieuse la maternité couvre la conscience? Si j'avais pu aimer, l'enfer n'aurait-il pas étouffé de mon cœur?

— Vous savez bien que vous avez été mère, répartit Maxence toujours impassible.

Flavie eut un court frémissement.

— Ils l'ont dit cela! murmura-t-elle; c'est vrai, mais mon fils est mort.

— C'est une fille que vous avez eue, ma mère.

Flavie se ramassa en quelque sorte sur elle-même pour vaincre la douleur qui la domptait.

— C'est vrai, dit-elle, pourquoi mentir si tard? Mais ma fille abandonnée a trouvé une autre famille, celle-ci est heureuse; elle ne connaît pas sa mère.

Maxence, au lieu de répondre, se mit à fouiller dans son sein. Ses mains engourdis cherchaient mal. Elle fut longtemps à soulever les plis de sa robe. Flavie, cramponnée à la table, la suivait d'un oeil avidement inquiet.

Elle ne parlait plus. Un silence profond régnait dans la chambre.

Au dehors, les bruits cessés. La foule s'était dispersée, suivant les divers spectacles offerts à sa curiosité. Les uns avaient accompagné les blessés, les autres avaient fait cortège aux prisonniers. Quelques-uns attendaient la force publique dans la rue de l'École, dans tous les habitants étaient sur les pas de leurs portes. Les marais avaient repris leur aspect de sombre solitude. On n'entendait plus que l'onde patiente, tombant à petit bruit, et la fave hurlante du vent enrouffé dans le tuyau de la cheminée.

Maxence avait enfin pris dans son sein l'objet qu'elle cherchait.

— Ma mère, dit-elle, ce maître que vous appelez le hasard, je l'appelle Dieu avant de mourir. Peut-être est-ce trop tard, car je viens de commettre un crime en abrégant mes jours; mais il aura pitié de l'abandon où se perdait ma jeunesse. Dieu est grand, ma mère, je le sens mieux à mesure que mon dernier soupir approche; je me confie sans réserve à sa miséricorde. Dieu vous a écoutée quand vous disiez; je suis au-dessus des vengeances de la terre et du ciel. Il y a autre chose que l'échafaud!

— Ce papier! s'écria Flavie pendant que la jeune fille reprenait péniblement haleine, quel est ce papier?

C'était en effet un papier que Maxence tenait à la main. Elle poursuivit:

— Dieu se venge!

— Ce papier! répéta Flavie, ce papier.....

— Vous ne le connaissez pas ma mère, mais madame Octave Merriault saura bien ce que c'est que l'acte de naissance de la fille de madame Sevoste, née le 5 décembre 1819, au no 27 bis de la rue du Cherche-Midi.

Elle tendit le papier à Flavie, qui s'en empara en poussant un cri étouffé.

Les dernières paroles de Maxence avaient épuisé ses forces. Elle se laissa aller sur son chaise, où elle resta immobile.

Flavie avait ouvert le papier, mais elle ne pouvait pas lire; une ombre était au-dessus de ses yeux. Elle se rapprocha de la lumière et parvint à épeler quelques mots. Le papier s'échappa de ses mains, deux grosses larmes coulèrent sur ses joues. Elle vint parler. Elle ne peut elle se tordit les bras en poussant des gémissements inarticulés. Puis tombant à genoux de son haut:

— Grâce! grâce! dit-elle, Maxence! ma fille! ne meurs pas!

Quand ses mains touchèrent la main froide de la jeune fille,

on eût pu voir les muscles de son cou se nouer et se gonfler. Ce qu'elle éprouvait ne se dit point: Dieu punissait! Le supplice était à la taille du crime. Elle s'accroupit, baissant le bas de la robe de Maxence et répétant dix fois de suite comme un pauvre folle:

— Ma fille! ma fille! ma fille!

Sa souffrance physique n'était plus. Les ravages du poison s'arrêtaient sous la violence inouïe de la réaction morale. Elle avait toute sa force, toute sa vie. Il y avait quelque chose d'animal dans cette tendresse des mères. C'est toujours la lionne léchant ses petits et c'est sublime. On entend sortir de ces poitrines maternelles des sons qui sont les mêmes que l'amoureux gémissement de la bisette dans son nid ou de la biche libre. La nature est là, doublant et soutenant la passion.

Flavie appuya sa tête sur les genoux de Maxence.

— Que tu es belle, ma fille! murmura-t-elle; parle-moi, je t'en prie! Il me semble que je n'ai jamais entendu ta voix!

Sa parole était douce comme un chant. Les paupières de Maxence restaient closes. Flavie dit:

— Elle dort.

Et sa bouche effleura les joues de la jeune fille. Celle-ci tressaillit faiblement.

— T'éveilles-tu? demanda Flavie; oh! si tu savais comme je crois en Dieu maintenant, ma fille! J'étais morte puisque je n'aimais pas. Parle-moi! parle-moi, je t'en prie!

Maxence fit effort pour ouvrir ses lèvres raidies.

— Je souffre! dit-elle si bas que sa mère eut peine à l'entendre.

Celle-ci se redressa. Un éblouissement terrible passa devant ses yeux. Dans l'espace d'une seconde, ses tempes et ses joues furent inondées de sueur froide, tandis que ses cheveux se hérissaient sur son crâne. Elle se souleva. Elle répéta d'une voix déchirante:

— Tu souffres!

Puis son oeil s'éleva et le rire des démentes foudroyantes delaira son front et ses lèvres de ses sursauts légers. Mais Dieu ne voulait pas qu'elle perdît la raison. Dieu se vengeait.

Le rire, à peine né, se glaça. La face devint livide et comme marbrée. Des sillons mobiles s'y creusèrent. Il eût été manifeste pour un observateur que Flavie s'interrogeait elle-même au milieu de son angoisse. Ses deux mains à la fois se crispèrent sur sa poitrine d'où s'échappa un cri profond qui ne se rapportait point à elle-même, mais bien à Maxence:

— Le poison!

Elle se jeta sur Maxence comme pour ressaisir la proie qui lui échappait.

Elle la couvrit de son corsage et se pencha à réchauffer ses mains déjà froides et ses membres qui allaient se raidir tout à coup.

— Je suis là! j'ai mis là! disait-elle sans savoir quelle parole; ne crains rien, c'est moi, ta mère, tu es jeune, tu es forte. Vois si je meurs, moi!

Mais sa figure tout à coup ravagée et vieillie de dix ans demeurait ses paroles, la torture indéchiffrable qui poignait son cœur était dans ses yeux.

Maxence eut des frissons courts et répétés. Le rouge abandonna ses joues. Ses tempes battirent et un douloureux soupir s'arr

La jeunesse un nouveau journal, est fondé à Manchester, N. H.

Un nouveau mot anglo-américain : toute personne qui meurt par le fait de l'électricité est électrocuté.

M. Gladstone a trouvé le temps de faire et publier un long et savant travail sur Homère et il soutient que le poète est né 50 ans après la chute de Troie.

L'empereur russe va sous peu promulguer un ukase défendant aux Juifs de se mêler de la publication de l'importe quel journal politique.

Sir George Burns qui était le principal de la compagnie de steamships de la ligne Canada, s'est démis de ses fonctions.

D'après les plus récentes statistiques, les Manitobains n'ont semé que 800,000 acres de blé, soit 5 acres et tiers par habitant. C'est déjà fort gentil.

Le docteur Charcot, l'éminent directeur de l'hôpital de la Salpêtrière, à Paris, vient de terminer une longue série d'expériences d'hypnotisme, et il déclare que, d'après son opinion, il n'y a qu'une personne sur cent mille qui soit sujette à l'influence hypnotique.

Les décrets financiers du prince William de Saxe-Weimar ont causé une grande sensation, tant à Berlin qu'à Düsseldorf, où il occupe un grade dans l'armée. Ses dettes s'élèvent à près d'un quart de million de piastres et ses affaires de banqueroute seront cause que son nom sera retranché de la liste comme faisant partie de l'armée.

NOTE POLITIQUE

Le candidat du gouvernement dans le comté de Beauce est M. Edmond Fortier, de Lambton.

De l'aveu même des journaux bleus les plus fanatiques, l'élection de M. Fortier est assurée, et les conservateurs se rallient en masse à sa candidature.

Voici ce que dit à ce sujet la Presse, du 3 juin courant, dans une note éditoriale :

"Il y a en dimanche à St-François une assemblée des conservateurs de la Beauce pour choisir un candidat. La candidature a alors été offerte à M. Edmond Fortier, maire de Lambton qui l'a acceptée.

M. Fortier est cultivateur, mais il a fait un cours d'étude complet, et est de plus un très bon orateur. Après avoir lu la parole aux délégués et à la assemblée immédiatement le travail d'organisation.

Il y avait à peu près une cinquantaine d'électeurs venus des différentes paroisses du comté de la Beauce. On dit que son élection est assurée."

CHOSSES ET AUTRES

On parle de fonder à Washington une grande université nationale soutenue par l'Etat. Le terrain et l'édifice coûteraient cinq millions de dollars. Il y a chance de réussite.

En reconnaissance des efforts fait par l'empereur Guillaume en faveur des classes ouvrières, les organisations de travailleurs anglais s'occupent de la question de lui faire une grande réception à son prochain voyage en Angleterre au mois de juillet. Il ne paraît s'élever aucune opposition à ce projet.

Les radicaux sont las d'avoir pour chef Clémenceau, et leur mécontentement se manifeste sous une forme pratique. Ils essaient de former un nouveau parti, mais jusqu'à présent cette tentative ne semble pas devoir être couronnée de succès.

M. Fabre, commissaire du Canada en France, prétend que l'agitation à Torrenewe est de pure émigration et c'est une simple question de rivalité entre les pêcheurs. La majorité des habitants de Terrenewe, dit-il, désirent avoir un marché pour leur boucle et ils ne demandent pas mieux que de la vendre aux français ou à d'autres qui voudront l'acheter.

M. Bonaparte Wyse s'est embarqué à Southampton pour se rendre à Panama ; il est chargé d'une mission relative au canal. M. Monchiesau, liquidateur de la compagnie du canal, a chargé M. Wyse de se rendre, après avoir visité les travaux du canal à Colon, à Cathagène et à Bagota, afin de négocier avec le gouvernement de la Colombie une prolongation de la concession du canal. Il est probable que Wyse sera de retour à Paris à l'automne.

On vient de publier une lettre du tsar en réponse à une lettre de la reine de Danemark, dans laquelle le tsar promet qu'une enquête minutieuse sera faite au sujet des scandales de Sibérie et ajoute qu'il punira rigoureusement tout excès de sévérité de la part des fonctionnaires russes. Il s'engage en terminant à donner l'ordre à ses ministres de prendre des mesures pour améliorer le sort des prisonniers de Sibérie.

Il n'y a pas qu'aux Etats-Unis que la femme s'émané. Mlle Bilbisco, jeune Roumaine élevée à Paris, vient de se faire recevoir avocat, après de brillants examens. Grand nombre de Galliciennes ont présenté une pétition à l'empereur d'Autriche, le priant de les enrôler en un régiment de volontaires. Elles offrent de s'habiller à leurs frais et ne demandent aucune paie. Mlle Jeanne Baker qui, à 16 ans, était professeur-répétiteur de grec dans un collège d'Iowa, vient d'être appelée à la chaire grecque de ce collège.

Voilà bientôt six ans que le divorce a été établi en France. C'est une période de temps qui prête aux statistiques. Dès maintenant, on peut fixer avec quelque certitude le casus du divorce, les contrées où on constate les cas les plus nombreux, et les professions qui fournissent le plus de divorce. M. Turquan, directeur du bureau de statistique générale de France, s'est chargé d'habiter dans une étude détaillée ces données fort curieuses. L'étude de M. Turquan ne comprend pas moins de quatre années, de 1885 à 1892. Pendant les quatre années que nous examinons, il y a eu 15,521 divorces se répartissant de la façon suivante : 4,607 dans le département de la Seine, 7047 dans la population urbaine, 3,687 parmi la population rurale.

Toutes proportions gardées, on compte onze fois moins de divorces dans les campagnes qu'à Paris et cinq fois moins que dans les autres villes.

Il est fort douteux que la résolution du sénateur John Sherman, de Washington, pour obliger les Etats-Unis à soumettre à l'arbitrage tous les différends qui pourraient s'élever entre eux et la Grande-Bretagne, soit jamais rigoureusement mise en force. Elle ferait perdre au gouvernement américain une partie de sa souveraineté, en l'obligeant à se soumettre à la décision d'un tiers, Néanmoins, cette résolution a été adoptée par les deux Chambres du Congrès.

Les journaux brésiliens se plaignent à tort de fausses nouvelles que la presse européenne et américaine enregistre sur le compte des affaires du Brésil. On pourrait leur retourner ce reproche. Un de leurs organes, O Diário de Notícias, prétend que le petit roi d'Espagne est mort d'une tuberculose compliquée d'influenza, mais que, pour éviter une révolution immédiate, il a été subrepticement enseveli et remplacé par un enfant de son âge qui lui ressemble.

LES COURSES DERBY
Le prix Derby gagné par "Sainfoin"

Les courses Derby qui sont tous les ans à Londres l'événement de la saison pour les sportsmen anglais, ont eu lieu ce matin, à 10 heures.

Voici le rapport du résultat de ces courses qui nous est parvenu par le Commercial Cable et nous a été transmis instantanément par le télégraphe du C. P. R.

Les chevaux qui prennent part à la course Derby sont Sainfoin, Golden Gate, Kirihama, Leonard Sainfoin, Marlagon, Ribbed, Orwell, Polybios.

Le coursier favori est Sainfoin, celui qui vient en second lieu est Sainfoin.

9.45 h. a. m. — Le départ des courses s'effectue à cette heure.

Londres, 10.10 h. — Sainfoin arrive premier ; Leonard Sainfoin, et Orwell Sainfoin.

Conséquemment, le prix Derby est gagné par Sainfoin.

LES COURSES DERBY
Le prix Derby gagné par "Sainfoin"

Les courses Derby qui sont tous les ans à Londres l'événement de la saison pour les sportsmen anglais, ont eu lieu ce matin, à 10 heures.

Voici le rapport du résultat de ces courses qui nous est parvenu par le Commercial Cable et nous a été transmis instantanément par le télégraphe du C. P. R.

Les chevaux qui prennent part à la course Derby sont Sainfoin, Golden Gate, Kirihama, Leonard Sainfoin, Marlagon, Ribbed, Orwell, Polybios.

Le coursier favori est Sainfoin, celui qui vient en second lieu est Sainfoin.

9.45 h. a. m. — Le départ des courses s'effectue à cette heure.

Londres, 10.10 h. — Sainfoin arrive premier ; Leonard Sainfoin, et Orwell Sainfoin.

Conséquemment, le prix Derby est gagné par Sainfoin.

LES COURSES DERBY
Le prix Derby gagné par "Sainfoin"

Les courses Derby qui sont tous les ans à Londres l'événement de la saison pour les sportsmen anglais, ont eu lieu ce matin, à 10 heures.

Voici le rapport du résultat de ces courses qui nous est parvenu par le Commercial Cable et nous a été transmis instantanément par le télégraphe du C. P. R.

Les chevaux qui prennent part à la course Derby sont Sainfoin, Golden Gate, Kirihama, Leonard Sainfoin, Marlagon, Ribbed, Orwell, Polybios.

Le coursier favori est Sainfoin, celui qui vient en second lieu est Sainfoin.

9.45 h. a. m. — Le départ des courses s'effectue à cette heure.

Londres, 10.10 h. — Sainfoin arrive premier ; Leonard Sainfoin, et Orwell Sainfoin.

Conséquemment, le prix Derby est gagné par Sainfoin.

LES COURSES DERBY
Le prix Derby gagné par "Sainfoin"

Les courses Derby qui sont tous les ans à Londres l'événement de la saison pour les sportsmen anglais, ont eu lieu ce matin, à 10 heures.

Voici le rapport du résultat de ces courses qui nous est parvenu par le Commercial Cable et nous a été transmis instantanément par le télégraphe du C. P. R.

Un épage remis en liberté
Rome, 4 juin. — Arrigo, le riche marchand sicilien, capturé récemment par les brigandage, a été relâché sur le paiement de \$5,000.

L'empereur Guillaume et les artisans
Berlin 4 juin. — L'empereur Guillaume a reçu hier une députation des unions des artisans allemands. Dans un discours, l'empereur a déclaré qu'il était son plus grand désir de voir l'art mécanique être placé sur les mêmes bases qu'au quatorzième siècle.

Une convention des parnellistes
Le gouvernement sera censuré
Londres 4 juin. — Un ordre parnelliste a été lancé priant tous les membres nationaux de la Chambre des Communes d'être à leur siège, jeudi-demain. Un rapport qu'une motion va être faite pour ajourner le débat, afin de censurer le gouvernement, ne s'est pas fait les récentes assemblées à Tipperary.

Mort de l'inventeur du canon Gatling
Cincinnati, 4 juin. — Alfred Perrin est mort ici hier dans la plus grande pauvreté. Il fut l'inventeur du canon Gatling, dit-on, pour cette invention \$30,000. Il a valu un jour \$150,000, qu'il a perdus dans des spéculations.

La question de la mer du Béring
Londres, 4 juin. — Le Times déclare que l'ordre d'envoyer des croiseurs américains à la mer du Béring, sont beaucoup plus nombreux d'après de nouvelles reçues avec les autres hommes d'état et qui s'il est exécuté les autorités britanniques sauront agir. Nous devons seulement croire que la pression a induit M. Blaine à changer ses idées qui étaient le règlement de la question par la diplomatie.

Arrivages
Montréal, 4 juin. — Le steamer "Carthagénien" parti de Baltimore pour Liverpool est arrivé à destination mercredi après-midi et a débarqué sa cargaison qui se composait de 926 bêtes à cornes ; une seule est morte pendant le voyage.

Le steamer "Caspian" parti de Liverpool pour Baltimore, via St-Jean, Terre-Neuve et Halifax, est arrivé à St-Jean à 5.30 p. m., mardi dernier.

Louise Michel lunatique
Paris, 4 juin. — Le ministre de l'intérieur, M. Constans a ordonné que Louise Michel fut mise en liberté. Les médecins ont déclaré que la malheureuse est lunatique. Elle sera probablement envoyée dans une maison de santé.

En cyclone
Plusieurs victimes
Lancaster, 4 juin. — Des rapports reçus de Bradshaw, une paroisse de quatre à cinq cents habitants, à environ 50 milles à l'est de cette ville disent que cette place a été visitée hier soir par un cyclone. Six personnes ont été tuées et vingt-cinq blessées.

Richmond
Richmond, 4 juin. — L'assemblée qui s'est tenue hier à Danville, a été un véritable succès. L'hon. M. Laurier a pris la parole en faveur de l'hon. M. Aylmers, candidat national. Il fut couronné toujours très éloquent et un auditoire à la chaleur applaudissait.

Mort subite
Durant la nuit dernière le mécanicien chef du steamer "Duchess" est mort subitement durant le trajet de Sorrel à Québec. Le défunt avait nom Peter Lillie et était âgé de 52 ans. Durant la nuit il se plaint de mal dans la région de l'estomac, et une demi-heure après le capitaine du vaisseau le trouva mort dans sa cabine. Une enquête a été faite ce matin et un verdict de mort de maladie du cœur a été rendu.

Incendie cause par la foudre
Galvez, Ills., 4 juin. — Durant un gros orage accompagné de tonnerre, lundi soir, la gare du chemin de fer "Chicago Milwaukee et St. Paul," à Platteville et l'élevateur à grains ont été frappés par la foudre et incendiés.

Endormie depuis deux mois
Amboy Ills., 4 juin. — Grace Gridley, fille d'un des principaux hommes d'affaires ici est plongée dans un sommeil léthargique, depuis près de deux mois. La jeune fille est âgée de 19 ans.

Le syndicat des moulins à farine
Minneapolis, Minn., 4 juin. — La Tribune dit que le syndicat anglais des moulins à farine Pillsbury et D. Washburn vient d'acheter les autres moulins Washburn A. B. et C., ajoutant ainsi à la présente capacité de 14,500 barils de farine par jour, au-dessus de 8,500 barils. Tous ces moulins sont sous la direction de Charles A. Pillsbury.

La bibliothèque des ouvriers
Une œuvre philanthropique qui est déjà couronnée de succès est celle de la bibliothèque des ouvriers fondée dernièrement à St-Roch, de Québec.

Des cultivateurs de Chicoutimi, tout le grain de semence sera en terre, et la terre herbe partout. La température est angélique.

M. le juge Wurtel a dû commencer hier à Sherbrooke à présider un terme spécial des assises criminelles pour entendre le procès de Rémi Lamontagne, accusé du meurtre de son beau-frère Napoléon Michel.

Les commissaires d'écoles ont commencé leurs examens annuels.

Jusqu'à présent, 778 chefs de famille ayant douze enfants vivants ont fait application au gouvernement pour leurs 100 acres de terre.

Les cultivateurs des environs ont profité de la température magnifique que nous avons depuis quelques jours pour semer leurs champs. Pour ceux qui ont semé, les semailles seront bientôt terminées.

M. Hober Budden, jr., a été nommé organisateur de l'église St-Anthé.

Il est arrivé hier après-midi de la bonne Sainte-Anne un grand nombre de pelerins venant de l'état de Vermont. Il sont repartis à 4 heures par le vapeur "Trois-Rivières" pour Montréal où ils prendront les chars ce matin pour retourner dans leurs foyers.

M. Montminy, une estampe ; M. Ed. J. Anger, N. P., 12 vols ; 70 brochures et cartes géographiques ; Dr L. Dion, 1 vol ; Eug. Rouillard, 43 brochures, etc.

C'est un heureux commencement et de la part des fondateurs de l'association et pour ceux à qui elle doit profiter.

On nous informe qu'à cette même bibliothèque sera tenu un registre des ouvriers en disponibilité et les patrons pourront s'y adresser quand ils auront à en réclamer.

Nous espérons que ce succès se continuera.

Lord et Lady Stanley sont partis hier l'après-midi pour Ottawa, dans le but d'y rencontrer le duc et la duchesse de Connaught.

Co matin M. Félix Carbray a dit à notre reporter qu'il refusait d'accepter la candidature bleue dans Québec ouest, sous nombreuses occupations étant de nature à l'empêcher de faire justice à son mandat de député. En conséquence les bleus sont encore dans la gracieuse position que l'on désigne le bec à l'eau.

Co matin, à la Basilique, un libéra a été chanté pour le repos de l'âme de Mme juge Cimon. Un cortège nombreux a accompagné sa dernière demeure cette femme qui comptait autant d'amis que de connaissances. Dans le cortège on remarquait presque tous les juges actuellement à Québec, des journalistes et un grand nombre de membres des autres professions libérales.

M. John Hall, député de Montréal-Centre est au St-Louis.

M. le docteur de Grosbois, M. J. P. Moyes de Waterloo et M. H. Marcoux de l'Union Falls, sont à Québec depuis ce matin et sont descendus au St-Louis.

M. F. X. Lemieux adressera la parole à St-Romuld, demain après la grand-messe. M. Baker y est invité.

Le révérend M. Cyrille Paradis, curé de Lebanon, E. U. est en cette ville. Il est venu en compagnie du curé de Burlington au pèlerinage que des catholiques du Vermont ont fait au sanctuaire de Ste-Anne.

La compagnie de télégraphie du Pacifique vient d'opérer un tour de force. On sait que l'heure à Londres, Angleterre, est de cinq heures en avance de celui de Québec. Aujourd'hui la course de Derby a commencé à 3 heures, 20 minutes et 20 secondes et le résultat de la course, au moyen du câble commercial, était connu à Québec à 10 heures 3 minutes, c'est-à-dire que le temps par la course et l'expédition du télégramme est de trois minutes quarante secondes.

M. J. A. G. Latulippe promet à ses nombreux amis et au public en général, qu'il tiendra les thés les plus naturels, et des qualités supérieures, tel qu'on n'en a pas encore vu sur notre marché canadien ; de plus M. J. A. G. Latulippe donnera un beau présent à chaque livre de thé. Qu'on le dise et qu'on vienne se convaincre personnellement. Café frais grillé et frais moulu.

M. J. A. G. Latulippe a servi chez M. J. B. Rousseau comme commis quatre ans ; il a la direction de la succursale à Lévis, lors de sa fondation durant deux ans ; il fut appelé à celle de St-Hyacinthe pour sa fondation, et y resta six mois et fut rappelé au magasin de St-Roch où il y resta pendant un an et demi. Ses capacités sont reconnues comme acheteur.

Qu'un oubli pas. C'est au no 254, rue St-Joseph, St-Roch, 20 avril j 2m

Avantages exceptionnels
Etant sur le point de déménager à notre nouveau poste, nous désirons former nos pratiques et le public en général que d'ici à quinze jours, ils trouveront des avantages exceptionnels en achetant à notre magasin. Nous avons des jobs dans toutes les lignes, mais surtout nous attirons votre attention sur notre grand lot de chemises de couleurs (75 doz) valant \$1.25 pour 45c et 60c ; ainsi deux valent 90c offert à 50c. Il nous reste encore en mains quelques douzaines de mouchoirs blancs à 1 cent. Donc, rendez-vous aux "Quatre Saisons" avant de faire vos achats ailleurs, et vous serez satisfaits de nos prix et de la qualité de nos marchandises.

George Robitaille, Oct. Dionne, L. G. Belzil et Elz. Pichette, propriétaires des "Quatre Saisons", 50, rue de la Couronne, Québec.

E. J. — 3f

Le temps qu'il fait
Depuis la nuit dernière, le vent soufflé nord-est. A 2 heures et demie cette après-midi, la pluie semble vouloir nous menacer. Il est évident que cela va finir par là.

Petites nouvelles
Il y a trois voiliers en chargement dans le port de Chicoutimi.

Le comité des marchés, a décidé, par un vote de trois contre deux, de ne pas agréer le marché Berthelot.

M. l'abbé Godin, curé de St. Valentin, est arrivé samedi d'un voyage en Europe et en Terre-Sainte.

Le flottage des billets se fait très bien grâce à la crue des eaux occasionnée par les pluies récentes et la fonte des neiges. Les contracteurs sont contents.

Un jeune homme, nommé Tremblay, qui faisait la descente des billets pour Xavier Bressard, a été tué accidentellement dans la rivière Cyrie. On l'a enterré à St-Cyriae.

Dans quelques jours, nous disant les cultivateurs de Chicoutimi, tout le grain de semence sera en terre, et la terre herbe partout. La température est angélique.

M. le juge Wurtel a dû commencer hier à Sherbrooke à présider un terme spécial des assises criminelles pour entendre le procès de Rémi Lamontagne, accusé du meurtre de son beau-frère Napoléon Michel.

Les commissaires d'écoles ont commencé leurs examens annuels.

Jusqu'à présent, 778 chefs de famille ayant douze enfants vivants ont fait application au gouvernement pour leurs 100 acres de terre.

Les cultivateurs des environs ont profité de la température magnifique que nous avons depuis quelques jours pour semer leurs champs. Pour ceux qui ont semé, les semailles seront bientôt terminées.

M. Hober Budden, jr., a été nommé organisateur de l'église St-Anthé.

Il est arrivé hier après-midi de la bonne Sainte-Anne un grand nombre de pelerins venant de l'état de Vermont. Il sont repartis à 4 heures par le vapeur "Trois-Rivières" pour Montréal où ils prendront les chars ce matin pour retourner dans leurs foyers.

M. le baron Salvaing de Boissieu est arrivé hier matin à Québec par le bateau de Montréal en compagnie de M. le comte de Tineau, l'un des écrivains les plus charmants de Paris.

Tous deux, amis de M. l'abbé R. H. Chagnon, ont été conduits par lui aux Châtes Montmorency où ils ont reçu la plus gracieuse hospitalité de M. Herbert Price.

Le Montmorency qui est maintenant admirable à voir par suite de la crue des eaux, les a extasiés par ses beautés sauvages et pittoresques.

Ils ont été invités hier soir chez le comte de Tureme, consul de France à Québec.

Co matin, ils ont visité la ville et la citadelle, et ont pris le train du Pacifique à 1.30 pour se rendre aux chutes Niagara. De là ils suivront le chemin de fer canadien jusqu'à Vancouver, d'où M. le comte de Tineau se rendra au Japon pour revenir en Europe par le canal de Suez. M. le baron de Boissieu reviendra de Vancouver au Nord-Ouest pour visiter le grand établissement agricole de la Colombie-Britannique fondé par une compagnie française dont M. de Boissieu est un des principaux actionnaires.

Nos souhaits de bon voyage aux deux voyageurs parisiens.

Militaire
L'artillerie de campagne, commandée par le capt. Boulanger, a été passée en revue hier soir, au manège de la Grande Allée. Les hommes avaient tous une magnifique apparence.

En pen nœux
La jeune fille nommée Fleury, qui, il y a quelques jours est tombée dans une fosse d'eau bouillante, à la tannerie Duplessis, à Lévis, comme nous l'avons déjà raconté, a pris un peu de mieux, et les médecins conservent maintenant quelque espoir de la sauver, si la gangrène ne se met pas dans les plaies qui couvrent son corps. La malheureuse souffre beaucoup.

Si elle en revient il est cependant probable qu'elle sera infirme pour le reste de ses jours.

Yachting
La première course du club de yacht aura lieu le 11 juin ; les 1er et 2e prix sont offerts par le commodore et le vice-commodore.

Peuvent y prendre part tous les vaisseaux se conformant aux règlements du "Quebec Yacht Club".

On espère que plusieurs yachts de la Rivière-du-Loup, St-Thomas, Berthier, St-Laurent et St-Jean de l'île y prendront part.

Bien des amateurs attendent avec anxiété cette première course de la saison. Le bateau qui accompagnera les yachts sera certainement chargé.

Le condamné mort Dubois
Une dépêche d'Ottawa laisse entendre que le ministre de la justice, est disposé à laisser la loi suivre son cours contre Dubois. Son avocat, qui va le visiter dans son cachot, plusieurs fois la semaine, est cependant encore plein de confiance.

On dit que Dubois commença à songer à la mort inévitable qui l'attend. Il ne conserve aucun espoir d'échapper à la potence, et il met ordre aux affaires de sa conscience. Il ne cesse de répéter qu'il montera au gibet d'un pas ferme et qu'il saura mourir comme un homme, sans broncher.

Ouverture d'un magasin de la nature par M. J. A. G. Latulippe, ancien commis de J. B. Rousseau

M. J. A. G. Latulippe promet à ses nombreux amis et au public en général, qu'il tiendra les thés les plus naturels, et des qualités supérieures, tel qu'on n'en a pas encore vu sur notre marché canadien ; de plus M. J. A. G. Latulippe donnera un beau présent à chaque livre de thé. Qu'on le dise et qu'on vienne se convaincre personnellement. Café frais grillé et frais moulu.

M. J. A. G. Latulippe a servi chez M. J. B. Rousseau comme commis quatre ans ; il a la direction de la succursale à Lévis, lors de sa fondation durant deux ans ; il fut appelé à celle de St-Hyacinthe pour sa fondation, et y resta six mois et fut rappelé au magasin de St-Roch où il y resta pendant un an et demi. Ses capacités sont reconnues comme acheteur.

Qu'un oubli pas. C'est au no 254, rue St-Joseph, St-Roch, 20 avril j 2m

Avantages exceptionnels
Etant sur le point de déménager à notre nouveau poste, nous désirons former nos pratiques et le public en général que d'ici à quinze jours, ils trouveront des avantages exceptionnels en achetant à notre magasin. Nous avons des jobs dans toutes les lignes, mais surtout nous attirons votre attention sur notre grand lot de chemises de couleurs (75 doz) valant \$1.25 pour 45c et 60c ; ainsi deux valent 90c offert à 50c. Il nous reste encore en mains quelques douzaines de mouchoirs blancs à 1 cent. Donc, rendez-vous aux "Quatre Saisons" avant de faire vos achats ailleurs, et vous serez satisfaits de nos prix et de la qualité de nos marchandises.

George Robitaille, Oct. Dionne, L. G. Belzil et Elz. Pichette, propriétaires des "Quatre Saisons", 50, rue de la Couronne, Québec.

E. J. — 3f

Le flottage des billets se fait très bien grâce à la crue des eaux occasionnée par les pluies récentes et la fonte des neiges. Les contracteurs sont contents.

Un jeune homme, nommé Tremblay, qui faisait la descente des billets pour Xavier Bressard, a été tué accidentellement dans la rivière Cyrie. On l'a enterré à St-Cyriae.

Dans quelques jours, nous disant les cultivateurs de Chicoutimi, tout le grain de semence sera en terre, et la terre herbe partout. La température est angélique.

M. le juge Wurtel a dû commencer hier à Sherbrooke à présider un terme spécial des assises criminelles pour entendre le procès de Rémi Lamontagne, accusé du meurtre de son beau-frère Napoléon Michel.

Les commissaires d'écoles ont commencé leurs examens annuels.

Jusqu'à présent, 778 chefs de famille ayant douze enfants vivants ont fait application au gouvernement pour leurs 100 acres de terre.

Les cultivateurs des environs ont profité de la température magnifique que nous avons depuis quelques jours pour semer leurs champs. Pour ceux qui ont semé, les semailles seront bientôt terminées.

M. Hober Budden, jr., a été nommé organisateur de l'église St-Anthé.

Il est arrivé hier après-midi de la bonne Sainte-Anne un grand nombre de pelerins venant de l'état de Vermont. Il sont repartis à 4 heures par le vapeur "Trois-Rivières" pour Montréal où ils prendront les chars ce matin pour retourner dans leurs foyers.

Cap. Désespoir, — Nungues, N.-E., à 5 h. a. m., le Miramichi, montait.

RIVE NORD
Pointe des Monts. — Hier, le Champion remorquait un navire en destination de Québec. Aujourd'hui, la barque norvégienne H. Q. B. S., monte.

Rivière Magpie. — La golette Spec d., est ancrée ici.

Rivière au Tonnerre. — La golette Gleaver, est ancrée ici.

Pointe aux Esquimaux. — A 7 h. a. m., le Otter, monte.

Anticosti. — Clair, variable.

Low Point. — Nungues, N.-E. Les steamers Alina et Asphix sortent, et le steamer Narron, arrive.

H. J. McHugh.

MARIAGE
BÉDARD-JALBERT. — A la chapelle St-Louis, Québec, le 3 du courant, par le Rév. M. Faugy, curé de Québec, Wilfrid Ouséille Bédard, ér, marchand, de la maison J. B. Bédard et Frères, à Mademoiselle Ananda Jalbert.

L'heureux couple est parti pour un voyage dans les Provinces Maritimes.

Hier matin, à la Basilique, dans la chapelle St-Famille, avait lieu le mariage du Dr J. D. L. Pagé avec Mlle Alice LeMoine, fille de M. le notaire Ed. LeMoine.

La bénédiction nuptiale a été donnée par le révd. M. Pagé, du Séminaire de Québec, qui célébrait en même temps le douzième anniversaire de sa première messe.

Une foule nombreuse d'amis assistait à la cérémonie.

Les heureux mariés sont partis pour un voyage à Newport, devant revenir dans le cours de la semaine prochaine à Granby, où le Dr Pagé est fixé depuis quelques mois.

E. J.